

Tirage: 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4
2608 Courtelary
032 944 18 18
FAC: 032 944 17 56

Délais de remise des publications
Sport, utile et paroisses: lundi soir
Rédac. et annonces: mercredi 9 h
Officiel: mardi 12 h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarif des annonces
sur demande
ou sur www.bechteli-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 98 fr.

Réclame



PARCOURS DECOUVERTE - ATELIER - SHOP - BISTROT WWW.CHEZCAMILLEBLOCH.SWISS

Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Journal d'annonces et d'informations

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

Cormo'Rock: une tête d'affiche gauloise et la crème du rock Bejune

When Reasons Collapse mettra le feu à Cormoret dans deux mois

Mi-avril prochain, le Cormo'Rock 2018 fera vibrer une nouvelle fois Cormoret, qui présente un programme particulièrement riche et ciblé: une tête d'affiche très attendue et huit groupes provenant quasi uniquement de l'espace Bejune. Ainsi l'amacc (association musique art culture Cormoret) poursuit-elle sa double mission de régaler le public métal et rock, tout en offrant un excellent tremplin aux ensembles de la région.

Cette huitième édition respectera le choix des organisateurs, qui convient bien aux amateurs, à savoir une première soirée axée métal et une seconde pop-rock.

Puissance et mélodie

Avec When Reasons Collapse, l'amacc a choisi une tête d'affiche explosive. A la fois puissante, brutale et mélodique, la musique de ce gang parisien séduit les scènes européennes depuis la sortie de son premier album, *Dark Passengers*. Avant de mettre le cap sur Cormoret, ce groupe de metalcore/melo-death a notamment partagé la scène avec Within the Ruins, Regarde les Hommes Tomber, Vildhjarta, I Declare War, et bien d'autres. C'est dire si son passage dans le Vallon fera date!



Un groupe parisien très attendu dans la région, When Reasons Collapse

Le meilleur de l'Arc jurassien

En sus des Parisiens, trois groupes de l'Arc jurassien pour cette première soirée, à commencer par les Tavannois de Violette, dont le postmetal est mûri d'influences neo-metal. Le public appréciera de découvrir le gang dans sa for-

mule quintet, avec un nouveau chanteur qui lui ouvre indubitablement des horizons inédits. L'album en préparation enrichira sa prestation au Cormo'Rock.

Du Locle, NevBorn amènera son post-metal impeccable, léché, soigné. Et si le genre date de deux décennies déjà, les cinq Neuchâtelois ont effectivement quelque chose de très personnel à y apporter, leur tout récent EP, *Five Horizons*, le prouve à l'envi.

Attack Vertical, enfin, ne cesse de s'améliorer depuis bientôt vingt ans. Plusieurs albums ont révélé une progression constante vers des compositions plus abouties, une efficacité et une précision croissantes. L'intensité de *Scared of Time*, album trois titres sorti voici un peu plus d'une année, a d'ailleurs valu aux Fribourgeois une tournée cubaine qui fera date.

Des talents du crû

La soirée de samedi, résolument pop-rock, sera lancée par Seriously Serious, des Chaux-de-Fonniers qui viennent de sortir *Deal With It*, une nouvelle galette aussi énergique que mélancoliquement sixties, à la sauce londonienne qui promet un moment démentiel! Look retro, monstre promo en cours, un groupe qui devrait monter!

On n'en affirmera pas moins de Ripstone, dont l'énergie et la précision ont séduit notamment les programmeurs du BeRock, c'est dire! Leur nouveau single pourrait bien leur ouvrir des portes au niveau international, qu'on se le dise!

Cormoret les connaît et les apprécie!

Serge Band, on connaît à Cormoret, où il a recruté Sébastien Wagnière et où son blues-rock-country a séduit, et pour cause, la dernière Fête du village. Un groupe à suivre, qui écume les scènes de Suisse romande et présentera notamment son récent album.

L'avenir du blues-rock

Les spécialistes n'hésitent pas à l'affirmer: si le blues-rock a un avenir (et on n'en doute pas!), il s'appelle Félix Rabin. Or le Neuchâtelois clôturera en beauté ce Cormo'Rock 2018, après Montreux, une session *Paradiso*, le Verbier Impulse, les clubs parisiens et londoniens, et l'on en passe et de meilleurs encore. Virtuose, incandescent et rentre-dedans, son rock 2.0 prend aux tripes.

La manifestation phare de l'amacc, qui a conservé ses tarifs très abordables de l'an dernier, communique toujours par une affiche confiée à de apprentis médiamaticiens du CPLN; elle est signée Valentino Pedone. Et la qualité de l'organisation n'aura rien à envier aux précédentes éditions, sono et éclairages très pros, sécurité et confort assurés. Les organisateurs recommandent d'utiliser les transports publics, des bus nocturnes circulant dans le Vallon.

Vendredi 13 et samedi 14 avril
Salle polyvalente de Cormoret
Portes 20h, concerts 20h30
Entrée 15 fr. / soir
Jusqu'à 12 ans gratuit si accompagné
Bar, petite restauration, sécurité
www.cormorock.ch

SOMMAIRE

Travail social à l'école ? Péry-La Heutte fait une proposition	3
Des défibrillateurs publics Le Bas-Vallon très bien équipé	3
Le multimédia à la commune Rapidité et confidentialité reines à Cormoret	5
Nouveau bus en vue Pour le syndicat scolaire du Centre-Vallon	5
Peu nombreux mais chaleureux... ... les membres de la Corale ticinese	6
Le jazz de l'été dernier... 60 Miles en vernissage dans huit jours	6
Au service des marcheurs Michel Meyer et Michel Liengme balisent	7
Bienvenue chez nous Nouveaux habitants reçus à Saint-Imier	7
La BD des écoliers de La Ferrière Une belle réalisation de groupe	9
Dans la peau de l'horloger Une offre passionnante au CIP tramelot	9
Une spécialité de Sonceboz ? De jeunes champions de course à pied	10
C'est parti pour les play off ! Les Bats ont affronté Servette hier soir	11
Les Gamboni font très fort Une véritable razzia pour le HC Reuchenette	11
Belle somme pour des enfants Association régionale des camps de vacances	13
Une déchetterie, pas une poubelle ! Les Tramelots invités au respect	13
Une offre très riche... ... en activités pour la semaine blanche	14
La tête de moine dans le foin Une troisième fête très prometteuse	14

www.cormorock.ch Médiamaticien / CPLN / Valentino Pedone

CORMO ROCK

13-14 AVRIL 2018

<p> VENDREDI METAL</p> <ul style="list-style-type: none"> - VIOLETTE - NEVBORN - ATTACK VERTICAL - WHEN REASONS COLLAPSE 	<p> SAMEDI POP ROCK</p> <ul style="list-style-type: none"> - SERIOUSLY SERIOUS - RIPSTONE - SERGE BAND - FELIX RABIN
---	---

SALLE POLYVALENTE CORMORET

OUVERTURE DES PORTES 20:00

CONCERTS 20:30

PRIX UNIQUE CHF 15.- PAR SOIRÉE. ENFANTS JUSQU'À 12 ANS: GRATUIT SI ACCOMPAGNÉ D'UN ADULTE

gianoli sa
 entreprise générale de construction
 032 942 88 42 - www.gianolisa.ch

Salle polyvalente de Cormoret
Samedi 17 février 2018, 20h
Concert et théâtre
 du Jodleur-Club «ECHO de la Doux», Cormoret.
 Direction: Marie-Louise Hoyer.
 avec la participation du Club des Jodleurs Echo des Montagnes Mont-Soleil et «Les Luusbuebe».
 Suivi du théâtre: «La Mère Poule», Comédie en 2 actes de Pierre Thareau.
 Après le théâtre danse avec l'orchestre «Les Luusbuebe»
Souper dès 19h 15:
jambon et salade de pommes de terre
 Cantine - Bar - Tombola
 Entrée: 12.- Se recommande: La Société

ACL Sonceboz-Corgémont
Animation musicale avec Phanee de Pool
Samedi 10 février à 20h
 ouverture des portes à 19h 15
Salle des Chevaliers à l'Hôtel du Cerf à Sonceboz
 Réservation: ph.gosteli@bluewin.ch
 Entrée 18.-
 Membres ACL, AVS, étudiant: 15.- / Enfants 5.-

Vendredi 23 février 2018
 Samedi 24 février 2018
 dès 19h00
MOULES à discrétion
 Buffet de salades

 Festival de moules

 Pommes frites ou riz
 Prix: 28.- CHF
 Réservations: 032 486 07 20
 restaurant@cip-tramelan.ch

 www.cip-tramelan.ch

Did Services
 Aide à la personne
 Compagnie • Courses
 Promenades
 Déplacements
 «Did Services c'est Did'éal!»
 Contactez-moi pour toute demande. Prix attractif.
 Chemin du Milieu 4 | 2606 Corgémont
 did-services@outlook.fr | Tél. 079 341 08 02

Fermeture de cabinet
 Le Dr méd. Matthias Paul, spécialiste en chirurgie orthopédique, cesse son activité à l'Hôpital de Saint-Imier. Il continue cependant à suivre ses patients, à consulter et opérer à la Clinique Montbrillant (La Chaux-de-Fonds) et à la Clinique Le Noirmont. Dans les deux cliniques sont admis les patients avec une assurance de base. Les rendez-vous peuvent être pris au même numéro pour les deux sites.
 Secrétariat du Dr méd. M. Paul: **032 910 04 50**

BOUCHOYADE
Salle communale de Sonvilier
Samedi 17 février 2018
Buffet de bouchoyade à gogo
 Apéro dès 18h30, Fr. 27.-/pers. dessert compris
Dimanche 18 février 2018
Langue de bœuf et tête de veau à gogo
 Apéro dès 11h, Fr. 22.-/pers. dessert compris
Musique folklorique

 MONT-SOLEIL LA VACHERIE
 BOUCHERIE
 Vente directe
 Production Artisanale
 Olivier Oppiger
 079 617 75 69
Prière de réserver vos places jusqu'au 14 février
Tél. 079 617 75 69

CARNAVAL ORVIN 24 février 2018

 à la Cantine sous les Roches
 Cortège et carnaval des enfants 9h35 départ de l'école
 Bal masqué des 2h30 avec Tschunt et Trappe
Soirée avec DJ YAKARI
 Concours de masques avec jury
 Entrée gratuite pour les masques. grimes 5.- non masqué 10.-

Salle de spectacles - Saint-Imier
SUPER LOTO
Dimanche 11 février 2018, à 16 h
 Système fribourgeois
 20 tournées «Standard»
 + 5 cartons «Royale» (hors abonnement)
 • 2 jours à Europa Park 2 adultes + 2 enfants
 • 1 semaine en Grèce pour 2 personnes • Séjour à Munich pour 2 personnes • Montres de luxe Longines
 Corbeilles garnies - plateaux de fromages - bons d'achats
 1 carte 14.-; 1 planche 60.-; illimité 70.-;
 enfants jusqu'à 12 ans 10.- la carte
 Quine - Double quine - Carton - Numéro Joker - Système Loto-tronic
 Corps de Musique Saint-Imier

BAUX À LOYER
 en vente à l'imprimerie Bechtel
 OU
 www.bechtel-imprimerie.ch

A LOUER À VILLERET
 rue Principale 11
Local commercial
 (salon de coiffure)
 Renseignements et visites:
 032 941 24 70 / 079 410 40 64

A LOUER A PÉRY
Appartement 2 pièces
 (de suite ou à convenir)
 Cuisine habitable, lave et sèche-linge, grand réduit, câble TV, place de parc, dans une maison individuelle.
 Max. 10 min. de Bienne, 2 min. de la gare
Fr. 620.- charges comprises
 Tél. 032 485 11 28
 (préf. personne seule)

À LOUER DE SUITE À SONVILIER
Appart. de 4,5 pièces
 à la Route du Stand 1 au 4e étage.
 Appartement avec balcon au sud, ensoleillé, cuisine agencée, cave, grenier et buanderie commune.
 A proximité du parc de jeux et de l'école. Surface: 80 m²
 Loyer CHF 810.-
 Acomptes de charges CHF 250.-
Renseignements:
 Municipalité de Sonvilier, tél. 032 941 11 20

TOUT PROBLÈME A SA SOLUTION

Osez y croire!
 Aide - écoute - conseils
 soutien - accompagnement
Relationnel - confiance en soi
Relooking
Administratif
Plus d'hésitations... trouvons la solution ensemble!
 Danièle von Büren
 2615 Sonvilier Natel 079 198 61 45
 danielle.vonburen@bluewin.ch

un appartement à louer ici
 votre annonce aurait été lue

ACHÈTE Bijoux anciens
 Or - Argent - Diamants.
 Montres bracelets et de poche en or, chronographes Longines.
 Paiement comptant - Tél. 079 431 07 87

Le Dr Michel Ruchonnet ferme le cabinet du samedi 10 février au dimanche 18 février 2018
 pour les vacances blanches.
Pour les urgences,
 le médecin de garde répond toujours au **032 941 37 37**.
 Merci de votre compréhension.


 Valbirse et environs
 Route de Moron 5 / 2735 Malleray
 Tél. 032 492 19 19 - 079 819 54 78
 gerberpompesfunebres@bluewin.ch
 www.gerberpompesfunebres.ch

ACCUEIL DE JOUR Foyer de jour
LA ROSERAIE
 Vous avez besoin d'aide, votre mobilité est réduite
 Au choix de 1 à 5 jours par semaine
 Nous proposons de 9h à 17h:
 Des jeux de société
 De la gymnastique douce
 Des activités à l'extérieur
 Concert et spectacle
 Du repos
 Des repas de qualité
 Un service de transport de Courtelary à Renan
LA ROSERAIE, ACCUEIL DE JOUR
 RUE DES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
 T 032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

PLAN POUR BERNE
 10 objectifs pour tout le canton
Elections régionales et cantonales 25 mars 2018
Les candidats socialistes au Grand Conseil et au Conseil du Jura bernois à votre rencontre
 Sa 24 février 09h00 - 10h00
 Tramelan (anc. Laiterie Romang), Tour de Berne, avec les candidat(e)s rose-verts au Conseil exécutif
 Sa 24 février 10h30 - 11h30
 Saint-Imier (Coop) Tour de Berne, avec les candidat(e)s rose-verts au Conseil exécutif
 Ma 27 février 20h00
 Tramelan (CIP) Rencontre avec Pierre-Yves Maillard Conseiller d'Etat VD
 Sa 3 mars 09h00 - 14h00
 La Neuveville (Rue du Marché)
 Ma 6 mars 17h30 - 19h30
 Orvin (place du village)
 Me 7 mars 06h00 - 08h00
 Saint-Imier (gare)
 Ve 9 mars 06h00 - 08h00
 La Neuveville (gare)
 Sa 10 mars 09h00 - 12h00
 Saint-Imier (Coop)
 Sa 17 mars 09h00 - 12h00
 Valbirse - Malleray (Coop)
 Lu 19 mars 06h00 - 08h00
 Moutier (gare)


Favorisez nos annonceurs

Vente de faillite
90% de réduction
Vestes à 20.- 29.- Mantaux à 30.- 39.-
1000 pantalons d'hiver (de 89.- à 149.90) pour 2.-
Pullovers 6.- (à la place de 69.-) débardeurs 14.- (148.-)
Tricot, shirts et vestes avec 90% de rabais
 Nous liquidons les articles de la faillite de Kleidi et Niederberger GmbH de Büsserach - 8000 pièces
500 paires de chaussures d'hiver dames à 10.-
de 50% à 70% de rabais sur les dessous DIM et Desigual Kappa
 Ouverture: lundi à vendredi 10h-12h30 / 13h30-18h
 Samedi: 9h-17h, à côté du Denner satellite
rue Baptiste-Savoie 62, Saint-Imier

COMMUNE DE PÉRY-LA HEUTTE

Soutien à la lutte

A la demande de la commune voisine d'Orvin, qui organisera la 91^e Fête de lutte du Jura bernois, les 2 et 3 juin prochains, le Conseil municipal a décidé de soutenir la manifestation par un don de 500 francs.

On rappellera que Péry-La Heutte accueillera la 92^e fête éponyme en 2019. | cm

Placements d'enfants

Le Conseil municipal relaie une information qui lui est parvenue tout récemment de la part de l'Apea (Autorités de protection de l'enfant et de l'adulte) du Jura bernois. Cette Apea a confié la responsabilité de la surveillance du placement d'enfants, pour notre commune et pour celles de Sauge, Romont, Orvin, Cortébert, Sonceboz et Villeret, à Véronique Jobin, assistante sociale au Sasc (Service d'action sociale Cour-

telary). La nouvelle responsable assume dès à présent la surveillance des parents nourriciers et des parents d'accueil de jour, ainsi que toutes les tâches relatives au placement d'enfants, et notamment les enquêtes précédant chaque autorisation d'accueil.

Bus scolaire : affaire à suivre

Dans le domaine des transports scolaires, le Conseil municipal planche sur le remplacement du bus utilisé pour les élèves de la commune fréquentant l'Ecole secondaire du Bas-Vallon, à Corgémont. Décision a été prise de ne pas acquérir un nouvel engin pour l'instant, le véhicule actuel ayant passé l'expertise tout récemment, mais de poursuivre une étude fouillée. Par ailleurs et pour ménager cet engin relativement âgé, l'Exécutif a décrété qu'il ne devrait plus circuler par la forêt.

Deux défibrillateurs publics dans la commune

Nous annonçons leur acquisition dans une récente édition, ils sont désormais en place et en fonction, les deux défibrillateurs que la Municipalité met à disposition de la population, l'un devant l'entrée du Centre communal de Péry et l'autre à l'intérieur de la halle de gymnastique de La Heutte. Le Bas-Vallon est bien équipé en matière de sauvetage de personnes, puisque parmi nos voisines, Sauge possède trois défibrillateurs (un dans chacune de ses localités), Evillard deux et Romont une pièce.

Ce genre d'appareil nécessite certes un investissement assez conséquent, mais aux yeux de l'Exécutif local, une seule vie sauvée n'a pas de prix.

Les deux appareils installés dans notre commune sont reliés



directement à une centrale professionnelle, où se trouve un médecin ou un infirmier, qui peut donc conseiller immédiatement toute personne utilisant le défibrillateur et lui adresser les secours d'urgence.

Géolocalisés, ces engins sont en permanence sous surveillance, leur parfait fonctionnement étant garanti. | cm

Sonorisation : une offre en vue

On se souvient que le sujet avait été abordé en assemblée municipale de décembre dernier et il a fait également l'objet de doléances durant la récente assemblée du cartel des sociétés locales: la sonorisation de la salle communale de Péry ne donne vraiment pas satisfaction.

Or suite à une expérience vécue fin janvier grâce au matériel loué par Steve Buraglio, le Conseil municipal a derechef décidé d'étudier dans ce dossier une nouvelle variante, moins onéreuse et plus souple. Il va en effet s'enquérir des pos-

sibilités offertes par les sonorisations mobiles. Ce genre d'installations vaut une dizaine de milliers de francs, contre dix fois plus pour une sonorisation fixe. En optant pour un modèle mobile qui serait loué aux utilisateurs de la salle souhaitant une telle infrastructure, l'amortissement serait possible facilement, moyennant une modification des tarifs de location de la salle.

Le Conseil municipal s'est approché de spécialistes de ce domaine, histoire d'être conseillé au mieux. | cm

Travail social en milieu scolaire : il faut agir, mais autrement

C'est finalement par la négative que le Conseil municipal a répondu à la consultation lancée par le giron, quant à la création d'un poste de travailleur/travailleuse sociale en milieu scolaire. Sa position s'appuie sur plusieurs arguments, mais au premier chef il a tenu à souligner qu'il ne sous-estime pas du tout les difficultés auxquelles sont confrontés les enseignants. Il est conscient que la situation n'est plus supportable pour eux et répète que la tâche de ces professionnels consiste à former les enfants, non à résoudre des problèmes sociaux.

S'il juge que la question doit impérativement trouver une

solution, le Conseil municipal suggère qu'elle passe plutôt par les instances régionales existantes, telle que l'Apea (Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte), et plus encore le Sasc (Service d'action sociale Courtelary). Il ne souhaite pas que soit créée une nouvelle structure à charge des communes; et de souligner que ces dernières années, le canton a déjà ordonné ou fortement incité à la création d'organes financièrement supportés totalement ou grandement par nos collectivités communales, EJC ou secrétariat scolaire par exemples.

En séance d'information du

22 janvier dernier, qu'il a d'ailleurs jugée aussi intéressante que bien préparée, l'Exécutif local a constaté que la majorité des cas problématiques cités en exemple relevaient de dysfonctionnement au sein de la sphère familiale, donc de questions touchant directement les missions du Sasc ou de l'Apea. Il estime enfin que ces deux institutions sont nettement mieux à même d'assurer un suivi régulier des cas difficiles, ce que ne pourrait faire un ou une assistante sociale(e) unique; le poste qu'il est suggéré de créer ne permettrait guère de servir au mieux les intérêts des écoliers de chacun

des collègues du giron, dont on rappellera qu'ils sont passablement éloignés, du Jeangui à Cortébert, de Corgémont aux Prés-de-Cortébert.

Conséquemment, les autorités de Péry-La Heutte suggèrent de renoncer à créer un nouveau poste, et de s'approcher des structures régionales existantes, pour définir à la fois comment elles pourraient répondre aux importants besoins de soutien en milieu scolaire et si cette tâche nécessite de renforcer leurs effectifs. Auquel cas il faudra intervenir rapidement pour que ce renforcement soit réalisé. | cm

NOTRE HISTOIRE

en images avec MEMOIRES D'ICI



Le 29 mars 1982, l'assemblée communale de La Heutte décidait de démolir l'ancien hôtel du Lion d'Or, qui se dressait le long de la rue principale, sur l'actuelle place éponyme sise tout à côté de la déchetterie. L'avis de démolition était publié dans la Feuille Officielle du Jura bernois N° 29 du 15 avril et les travaux menés à chef la même année. On remarquera que les normes de sécurité n'étaient pas encore aussi pointues qu'aujourd'hui: ni le machiniste ni son collègue ne porte de casque...

Photo: collections Mémoires d'Ici

PÉRY-LA HEUTTE



SEMAINE BLANCHE!
Fermée du 12 au 18 février



COMMUNE DE SAUGE

Défibrillateurs installés

Désormais, les habitants de Frinvillier, Plagne et Vauffelin disposent de défibrillateurs aux endroits suivants:

Frinvillier

Porte d'entrée de la halle de gym

Plagne

Dans l'ancienne cabine téléphonique vers l'administration communale

Vauffelin

Au pied du bâtiment communal sur la place du village

Ces appareils sont utilisables par tous, même par les personnes n'ayant aucune expérience.

Grâce à une carte SIM intégrée, vous êtes connecté à un téléopérateur médical qui vous assiste tout au long du processus.

De plus, si vous décrochez le défibrillateur de son mur, une ambulance est envoyée à l'emplacement exact de la victime grâce à son système de localisation GPS intégré. | cm

VAUFFELIN

Les récrés du jeudi

Une parade pour braver les frimas? Accordez-vous une petite pause et venez nous rejoindre jeudi 15 février de 14 h à 16 h dans l'ancienne école à Vauffelin, des jeux de cartes et autres seront à disposition des personnes intéressées. Si vous êtes plutôt attirés par un moment récréatif autour d'un café ou d'un thé, venez partager un moment de bonne humeur dans une

ambiance conviviale et bon enfant, la porte de l'ancienne école est grande ouverte! Les rencontres se poursuivront au rythme habituel à savoir le 1^{er} et le 3^e jeudis du mois de 14 h à 16 h. Suivez nos activités dans la Feuille d'Avis du District de Courtelary, des surprises pourraient se glisser dans notre programme et n'oubliez pas de jeter un coup d'œil à la rubrique Agenda.



CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
BERNE FRANCOPHONE

Infirmier/infirmière ES

Au cœur des soins
et de la relation humaine



Délai d'inscription «volée août 2018»:
4 MARS 2018

Entamez une formation d'infirmier/infirmière ES pour profiter des avantages de cette filière offrant d'excellents débouchés:

- des compétences recherchées
- une formation de haut niveau
- une rémunération de niveau tertiaire
- une voie directe vers l'autonomie
- une formation de proximité orientée sur la pratique

Filière destinée aux ressortissants bernois

ceff SANTÉ-SOCIAL CH-2610 Saint-Imier
Tél. +41 32 942 62 42 santesocial@ceff.ch

www.ceff.ch

Soupe au pois du Ski-club Courtelary

soirée Vintage

le 3 mars



MUNICIPALITÉ DE SONVILIER

Mise au concours

Chef-cantonnier municipal

Tâches:
Entretien et maintien de la propreté des voies de communication, des infrastructures et des véhicules communaux, selon les exigences du cahier des tâches qui peut être obtenu au secrétariat municipal.

Profil requis:

- CFC ou diplôme jugé équivalent dans une profession artisanale
- Titulaire du permis de conduire catégorie B et BE
- Sens de l'organisation, esprit d'initiative et aptitude à travailler de manière indépendante, au sein d'une petite équipe
- Facilité de contact, disponibilité, flexibilité dans les horaires, sens des responsabilités.
- Domicile dans la localité ou au maximum à 10 minutes du lieu de travail.

Prestations offertes:
Conditions d'engagement selon le droit public et traitement selon le règlement communal

Entrée en fonctions: 1^{er} mai 2018 ou à convenir

Pour tout autre renseignement, prière de s'adresser au Maire, M. Marc Jean-Mairet, 079 342 46 91.

Les dossiers de candidature accompagnés des documents usuels sont à adresser **jusqu'au 27 février 2018** à l'attention du Conseil municipal, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier, avec mention «**Postulation chef-cantonnier**».

Sonvilier, le 9 février 2018

Le Conseil municipal



SAINT-IMIER MISE AU CONCOURS

TERRE D'ÉNERGIES

La Municipalité de Saint-Imier met au concours le poste d'

Assistant/e social/e et de curateur/trice professionnel/le à un taux de 60 à 80 %

Le détail de l'annonce est disponible sous www.saint-imier.ch > offres d'emploi

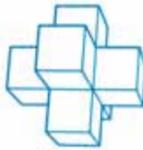
Entrée en fonction: 1^{er} mai 2018 ou date à convenir

Les candidatures et les documents usuels sont à adresser au Conseil municipal, Rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, avec la mention «Assistant/e social/e», jusqu'au 1^{er} mars 2018.

LE CONSEIL MUNICIPAL



PLR Les Libéraux-Radicaux



Votations du 4 mars 2018

Recommandations de vote de la section de Saint-Imier

AU NIVEAU FÉDÉRAL
Arrêté fédéral sur le nouveau règlement Financier 2021

Initiative populaire «No Billag»

AU NIVEAU CANTONAL
Initiative populaire «Pour la participation démocratique – Programmes scolaires devant le peuple»

Contribution cantonale à la planification et à la réalisation du Tram Berne-Ostermundigen

OUI
NON
NON
OUI

PLR SECTION DE SAINT-IMIER



Menu de Saint-Valentin

Cocktail Coup de foudre

Entrée Montgolfière de Ris de veau ou Coquilles Saint-Jacques

Plat Souris d'agneau sauce Pinot noir
Mousse de trois légumes
Gratin dauphinois

Dessert Cœur des amoureux

Prix 45.–

Rue de la Cure 13 032 941 16 55
2610 Saint-Imier gillestenza@bluewin.ch 079 554 46 06



NOUS FÊTONS. VOUS EXULTEZ!

*** ANNIVERSAIRE ***

DE NOUVELLES OFFRES ANNIVERSAIRE TOUS LES MOIS JUSQU'À LA NOUVELLE OUVERTURE EN OCTOBRE 2018.



Plus de 100 occasions avec des photos réelles des véhicules:
www.volvoworben.ch

PROFITEZ-EN.
Pour tout achat d'une occasion Volvo issue de notre parc de véhicules soigneusement entretenus, nous vous offrons 4 roues d'hiver au complètes neuves!

EN CADEAU! OFFRE VALABLE JUSQU'AU 28.02.2018.



VOLVO CENTER AG

inspiration made by Sweden

Hauptstrasse 64 · 3252 Worben · 032 387 39 39

imprimerie bechtel sa

Bellevue 4 | 2608 Courtelary | www.bechtel-imprimerie.ch
032 944 18 18 | info@bechtel-imprimerie.ch

Feuille d'Avis du District de Courtelary

032 944 17 56 | fac@bechtel-imprimerie.ch

Nous imprimons pour vous en noir et en couleurs

- cartes de visite • cartes de naissance, de mariage • faire-parts de deuil et cartes de remerciements • en-têtes de lettre, factures, devis, formulaires • papillons, affiches
- enveloppes, sachets • jeux de formules • brochures, livrets, blocs • calendriers

Nous réalisons aussi

- numérotations, perforations, découpes, rainages • boîtes pliantes en carton
- publipostage (mailing), etc.

Impression numérique

- Reproduction de tous documents noir/blanc et couleurs à partir d'originaux ou de fichiers informatiques (PDF), de la carte de visite au format A3+

THÉÂTRE DU CLOS-BERNON

Un nouveau spectacle puisé chez Horovitz et Buzzati



Courir pour l'honneur, l'argent, l'amour... Courir à sa perte ou tout simplement pour rester vivants ?

Foin de questions métaphysiques: les comédiens du Clos-Bernon ne reculeront devant aucun sacrifice pour livrer une performance pleine d'humour et de souffle, un spectacle improbable en forme de coup de cœur.

Ada veut un vison, celui qui la ferait appartenir à une autre race. Son comptable de mari Campanella veut quitter son costume de poule mouillée. Le directeur Stragioni lui démon-

trera qu'il n'est pas la charogne que l'on dit. Laide aime Paolo qui aime l'Alfetta rouge qu'il pourrait s'offrir grâce à l'architecte plein de briques Giovanni qui se trouve brusquement assailli de sentiments contradictoires et envahissants à l'égard de sa maîtresse Laide.

Eben, August, Spike, Doreen, Mary et Rebecca ont pris la tête de la Course du 1^{er} mai, 25 kilomètres ou 15 miles et demi à travers les paysages bucoliques de la Nouvelle-Angleterre. Les six coureurs de classe et perdants magnifiques s'affrontent et partagent, entre compétition,

tactique psychologique, doutes et solidarité.

Un seul décor pour deux univers, atemporels mais distants, chacun enraciné dans sa réalité propre. Celui de l'Italien Buzzati, avec ses humains très ordinaires emportés dans un irrésistible labyrinthe, absurde puis fantastique. A 6559 km de là, Horovitz impose avec rigueur et finesse sa ligne fluide, son réalisme à l'américaine, cru et sensible.

Courtelary, Espace Béguelin, 9, 10, 16, 17, 22, 23 et 24 février à 20h30; 11, 18 février à 17h, réservations: 078 772 87 12

SENIORS ACTIFS JURA BERNOIS

Sortie gourmande

L'association Seniors actifs du Jura bernois à la plaisir d'annoncer sa prochaine visite guidée, qui aura pour destination la chocolaterie chez Camille Bloch à Courtelary le mercredi 21 février à 14h15. N'hésitez pas à vous inscrire jusqu'au 19 février auprès de Sabine Zeller au 079 487 71 01 ou à info@seniors-actifs.ch. Venez nombreux.



Mercredi 21 février à 14h15
Rendez-vous à la réception
Prix: 20 francs
www.seniors-actifs.ch

CORMORET

Succès de la bourse

Le monde des oiseaux d'agrément a toujours fasciné les hommes. En témoignent les nombreux curieux et éleveurs d'oiseaux venus admirer les quelque 430 volatiles exposés samedi et dimanche derniers à la Salle polyvalente à l'occasion de la 18^e Bourse aux oiseaux organisée par la Volière du Vallon. Hugues Guerrin, son préposé, s'est dit très satisfait de la belle fréquentation enregistrée les deux journées durant et se plaît à relever la qualité des sujets présentés. Si l'admiration manifestée par les visiteurs était générale, on ne peut passer sous silence les réserves émises par certains citoyens qui dénoncent le principe du maintien d'oiseaux en captivité. C'est occulter le fait que tous les éleveurs fournissent un effort non négligeable pour la biodiversité et le maintien des espèces dont certaines sont menacées de disparition. | *bo*

COMMUNE DE COURTELARY

Soutiens

Le Conseil municipal a voté la semaine dernière trois subventions, toutes destinées à des manifestations d'importance régionale. Il a ainsi accordé cent francs au Snow Up interjurassien qui s'est déroulé le week-end dernier, et le même montant à Arc Jurassien Expo, qui mettra en vitrine les meilleures vaches laitières de la région, le 17 mars prochain à Saignelégier. Un don de deux cents francs a par ailleurs été attribué à la 91^e Fête de lutte du Jura bernois, dès 2 et 3 juin prochains à Orvin. | *cm*

COMMUNE DE CORMORET

Le multimédia a fait son entrée au Conseil municipal

Depuis peu, la salle du Conseil municipal, et plus généralement les conseillers eux-mêmes, ont été équipés de moyens de communication audiovisuel modernes. Ainsi les élus possèdent-ils chacun une tablette, tandis qu'un grand écran est installé dans leur lieu de réunion. Les avantages de cet équipement sont nombreux, à commencer par l'économie substantielle de papier, tous les documents de travail étant partagés sur un serveur ad hoc. Ledit serveur étant sécurisé, la confidentialité des affaires et des débats est nettement mieux respectée, les conseillers municipaux n'ayant plus à utiliser des appareils privés. Ainsi l'Exécutif local répond-il parfaitement aux impératifs du nouveau règlement sur la protection des données, adopté l'année dernière.

La rapidité de réaction et d'information est clairement augmentée, avec l'immédiateté du partage, qui a mis fin aux papiers que chacun devait venir prendre dans son casier,



à l'administration communale. De surcroît, en séance, on peut partager de nombreux documents, issus des tablettes municipales ou d'autres appareils. De nouvelles adresses

courriel ont par ailleurs été créées pour les élus, qui sont attachées à chaque dicastère et permettent de séparer clairement le courrier privé et le courrier politique. | *cm*

Répartition des tâches

Les dicastères communaux sont répartis comme suit depuis le début de l'année:

- Gérard Py, maire (remplaçant: Pierre Hinni): administration générale et police locale, ressources humaines, finances (mairie@cormoret.ch, 032 944 20 71)
- Pierre Hinni, vice-maire (rempl.: Marc Mermod): travaux publics, éclairage public, aménagement local et du territoire, berges de la Suze, bâtiments communaux, cimetière, cultes (pierre.hinni@cormoret.ch)
- Thierry Vuilleumier (remplaçant: Michel Abplanalp): éducation, troisième

âge, œuvres sociales, prévoyance (thierry.vuilleumier@cormoret.ch)

- Michel Abplanalp (remplaçant: Thierry Vuilleumier): organe communal de conduite, sapeurs-pompiers, protection civile, agriculture, chemins de finage, culture, sport, tourisme (michel.abplanalp@cormoret.ch)
- Marc Mermod (remplaçant: Pierre Hinni): service des eaux, de l'épuration des eaux usées et de la protection de l'environnement, gestion des déchets (marc.mermod@cormoret.ch)

Michel Abplanalp assermenté

Le 16 janvier dernier, durant la première séance 2018 du Conseil municipal, le président des assemblées, Dominique Rindlisbacher, a procédé à l'assermentation de Michel Abplanalp, nouveau conseiller qui est donc entré officiellement en fonction à l'Exécutif, à la tête dicastère quitté par Nicolas Kaltenrieder.

Durant la même séance, Pierre Hinni a été renommé au poste de vice-maire.

Rassurant

Le Conseil municipal relaie, à l'attention de la population, une information qu'il a prise à la source: quoique son comité ait démissionné en bloc en fin d'année dernière, le centre régional de compétence en cas de catastrophe demeure parfaitement opérationnel. Une nouvelle organisation est en cours d'élaboration, sous la responsabilité du Neuvevillois Roland Matti.

Des ballons pour la halle

Le Conseil municipal a libéré le crédit nécessaire à l'acquisition de grands ballons de gymnastique, demandée par des utilisateurs de la halle. Ils seront rapidement achetés et une infrastructure de rangement ad hoc sera installée dans le local des engins.

La Commune va s'enquérir d'un possible subventionnement par le Fonds du sport et va demander une participation à Bel Automne.

Eco-point: c'est parti

Les travaux d'aménagement de l'Eco-point communal vont démarrer incessamment; mandatée pour le gros-œuvre, l'entreprise locale Sulzmann va en effet lancer le chantier dès qu'elle aura achevé les travaux urgents causés par la tempête Eleanor voici un mois. Tempête dont on rappellera qu'elle a arraché les poteaux électrique et de téléphone le long du chemin des Fontenettes, poussant Swisscom et la Goule à enterrer désormais leurs lignes.

Les travaux devraient être terminés cet été. | *cm*

Toutes les délégations

La liste actualisée des délégués aux diverses organisations:

- Syndicat scolaire:** Thierry Vuilleumier au comité, Delphine Kündig et Verena Mathez déléguées, Michel Abplanalp suppléant.
- Ecole des Prés-de-Cortébert:** Thierry Vuilleumier.
- Sasc (service d'action sociale Courtelary):** Thierry Vuilleumier.
- Conférence régionale des transports:** Michel Abplanalp.
- Aménagement des eaux de la Suze:** Pierre Hinni au comité, Michel Abplanalp et Marc Mermod délégués.
- Epuration des eaux usées:** Marc Mermod au comité, Pierre Hinni et Michel Abplanalp délégués.
- Vadec (réseau de valorisation des déchets):** Marc Mermod.
- Centre régional de compétences:** Michel Abplanalp.
- Protection civile:** Michel Abplanalp.

- Syndicat des sapeurs-pompiers Centre-Vallon:** Michel Abplanalp au comité, Marc Mermod et Gilbert Ogi délégués.
- Patinoire d'Erguël:** Gérard Py.
- Espace découverte Energie:** Gérard Py.
- Commission spéciale bâtiments communaux, collège et salle polyvalente:** Pierre Hinni président, Nathalie Parisi secrétaire, Daniel Jenzer et Jean Vaucher membres.
- Commission spéciale police des constructions:** Pierre Hinni président, Françoise Wagnière secrétaire, Daniel Jenzer et Julien Py, membres.
- Planagri (planification agricole):** Michel Abplanalp.
- Commission régionale du 3^e âge:** Thierry Vuilleumier.
- Amacc (musique, art, culture Cormoret):** Gérard Py.

AVIS MORTUAIRE

La paroisse réformée de Courtelary-Cormoret a la tristesse de faire part du décès de

Monsieur Roger Feusier

Ancien président du conseil de paroisse

Nous exprimons encore notre profonde sympathie à la famille.

AVIS MORTUAIRE

Clientis Caisse d'Epargne Courtelary

Le conseil d'administration, la direction et le personnel de la Clientis Caisse d'Epargne Courtelary SA ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Roger Feusier

Ancien Vice-Directeur, à la retraite depuis 1999 après une carrière exemplaire de 36 années auprès de notre établissement.

Nous exprimons nos sincères vœux de sympathie à la famille et partageons sa peine.

COURTELARY-CORMORET-VILLERET

Manifestation de soutien à une famille menacée de renvoi



A l'initiative de Noëlle Bovy entourée de quelques autres parents et de camarades de classe, avec le soutien de la direction et du corps enseignant des écoles concernées, ainsi que de la commune de Courtelary et de plusieurs églises, une manifestation de soutien s'est tenue mardi matin à Courtelary, avec également des banderoles déployées par des écoliers dans les deux localités voisines. Cette action citoyenne visait à exprimer haut et fort la volonté de voir la famille Nkolo, originaire du Congo, pouvoir demeurer à Courtelary, au moins jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Cette famille de six personnes, dont trois enfants scolarisés dans le syndicat, est réfugiée en Suisse depuis 4 ans; au Congo, dans la province de Kasay, le père s'est évadé d'une prison où il avait été jeté en raison de son engagement dans une organisation défendant les Droits de l'homme. Toute la famille a par ailleurs été victime de réitérées menaces de mort.

Discrets, modestes et cultivés, les Nkolo ont recouru en fin d'année dernière contre leur décision de renvoi, dont ils soulignent qu'elle les soumettrait à un danger énorme. Leur sort a ému la collectivité

où ils comptent nombre d'amis désormais, au point notamment que 277 lettres de soutien ont été récoltées en un seul jour, pour être adressée aux instances concernées. Premier résultat positif de cet engagement populaire: le déménagement annoncé des Nkolo à Tramelan -alors que leurs enfants scolarisés sont parfaitement intégrés ici- a été annulé hier. Il reste à attendre la décision définitive du Secrétariat d'Etat, qui devrait tomber prochainement.

Les personnes engagées dans cette action de soutien, en tous les cas, ne baisseront pas les bras. | de

Corale Ticinese: faible effectif, mais chaleureuse ambiance

Sous la présidence de Jean-Claude Lehmann, La Corale ticinese a tenu récemment sa 80^e assemblée générale annuelle. Le président souhaite la plus cordiale bienvenue à l'auditoire et plus particulièrement à Monique Linder, présidente de Pro Ticino Saint-Imier, ainsi qu'au nouveau président du Conseil de Ville, Claude-Alain Tanner. Il communique qu'Annetta Antonini, membre d'honneur avec 62 ans de sociétariat, est absente suite à un accident. Tous lui souhaitent un prompt rétablissement.

Après une minute de silence observée en mémoire des membres et amis disparus durant l'exercice, et approbation du PV de la dernière assemblée, le président relate les événements hauts en couleurs de l'année écoulée.

Rappel des contacts entre la chorale de Bienne, pour un cortège de l'Imériale 2017 regroupant les deux chorales, animation musicale au sein d'une entreprise horlogère biennoise, divertissements dans différents établissements hospitaliers de la région et cerise sur le gâteau, le magnifique séjour à Locarno les 17 et 18 juin. Le Raduno de Locarno restera un inoubliable souvenir dans le cœur des participants. Le fameux risotto de l'Imériale a connu un succès plus que réjouissant. Ensuite nos deux chorales se retrouvent à la Journée du cheval à Saig-



De gauche à droite: E. Geiser (caissier), F. Aubry (vice-président), A.-M. Marcuzzi (secrétaire)
Photo j-cl.com

légier, pour appuyer Pro Ticino Saint-Imier à la Journée officielle du canton du Tessin. Que de plaisir, de joie et de convivialité à rencontrer nos autorités tessinoises et à partager «con allegria» une si belle fête. Pour conclure, le 6 décembre, soirée panettone en compagnie de représentants de la chorale de Bienne et de membres de Pro Ticino de Saint-Imier. Au cours de l'exercice écoulé nous avons accueilli avec plaisir une nouvelle voix, celle de Daniel Pasqualetto, et enregistré une démission; l'effectif de la corale est toujours stable, mais faible. Un souci pour le président et le directeur /arrangeur Toni Ascione, régulièrement obligé d'adapter les compositions à nos faibles registres musicaux. En ce qui concerne l'adminis-

tration, pas de changement, le comité est réélu en bloc. En conclusion, le président tient à remercier l'ensemble des personnes qui soutiennent encore la Corale Ticinese, membres actifs, soutien, chanteurs venant de l'extérieur de la localité, tout ce monde qui sacrifie encore du temps pour la pratique du chant.

Venez chanter!

Et Jean-Claude Lehmann de lancer une nouvelle fois un vibrant appel aux membres et aux lecteurs: la corale a besoin urgemment de nouvelles voix! Pour nous rejoindre tous les deux mercredis à 20 h et partager des moments de chaleureuses convivialité, on contactera le président (032 941 44 65 ou jcl1954@hotmail.ch). Prochaine répétition le 21 février. | jcl

COMMUNE DE VILLERET

Bureau de vote

Vont faire partie du bureau de vote du dimanche 4 mars prochain, Cavallaro Patricia, Brea Benjamin, Di Paolo Antoine et Marti Serge.

Raimbœufs

L'ouvrage «route des Raimbœufs» a été réceptionné le 15 janvier dernier. Le Conseil municipal se déclare très satisfait des travaux réalisés.

PV de l'assemblée municipale

La mise en dépôt public du procès-verbal de l'assemblée

communale du 4 décembre 2017 n'a suscité aucune remarque ni aucune opposition. Le Conseil municipal a approuvé ce procès-verbal lors de sa séance du lundi 5 février 2018.

Autorisation accordée

Le Conseil municipal va répondre favorablement à Juraventure Sàrl et Funiculaire Saint-Imier Mont-Soleil SA qui présentent une demande d'autorisation d'utiliser un tronçon de la route communale au Sergent, celui qui est situé entre «Montagne du Droit 130 et 150», suite à une modification de l'itinéraire de la piste noire de Trott'energy.

Enfants placés

L'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte APEA de Courtelary communique le nom de la responsable de la surveillance du placement d'enfants. Véronique Jobin, assistante sociale au SASC, occupera cette fonction pour notre commune.

Taxe des chiens

Si vous êtes propriétaire d'un nouveau de chien vous devez impérativement le déclarer. Pour cela nous vous invitons à passer au guichet de l'administration communale. Pour rappel, la taxe coûte, par chien, 40 fr. de base plus 2 fr. pour la plaquette. | cm

CENTRE DE CULTURE ET DE LOISIRS

Last Summer, gravé à Paris, sera verni à Saint-Imier

60 Miles: la distance qui sépare Lausanne, domicile du bassiste André Hahne, du Jura bernois d'où viennent les deux musiciens régionaux, le batteur imérien Johan Wermeille et le pianiste Nicolas Gerber de Sonceboz. Ce trio nous fait voyager dans son univers jazz original à travers ses compositions personnelles.

Adieu Sao Paolo, bonjour le CCL...

Après de nombreux concerts en Suisse romande, une tournée en Chine en 2016, et une autre en Amérique du Sud l'année dernière, le groupe 60 Miles a choisi le CCL pour son premier concert de vernissage de son dernier album, *Last Summer*, enregistré l'automne dernier à Paris.

Le trio emmène son public sur la route d'un jazz tantôt classique, tantôt novateur, inspiré de nouvelles orientations rythmiques apparues ces dernières années. C'est suite à plusieurs collaborations que les trois compères ont voulu inscrire leur complicité dans une forme plus aboutie et ont créé le groupe 60



Avec 60 Miles, un jazz d'une rare richesse

Miles. Dans cette complicité, ils arrangent ensemble leurs compositions. Leur premier disque ... *Ou à raison*, sorti en 2015, a fait vibrer ses auditeurs à travers des explorations audacieuses, lui faisant découvrir des rythmes, des sentiments et des couleurs musicales, le tout grâce à de magnifiques

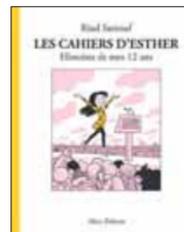
moments d'improvisation. Les dernières compositions du trio feront cheminer le public à travers les chiffres, puisqu'elles ont été élaborées selon un concept basé sur des jeux de rythmes. | www.60miles.ch

Vendredi 16 février, 20h30, 25 fr. / 18 fr. / 12 fr.

BIBLIOTHÈQUE DE COURTELARY



Dernières nouveautés



Réclame



PRIVOR compte prévoyance pilier 3a

Toute l'année: taux préférentiel 0.450%

www.cec.clientis.ch

Versez maintenant!

Clientis Caisse d'Epargne Courtelary

De Chasseral à Mt-Soleil, une paire efficace au service des marcheurs

Deux Imériens, Michel Meyer depuis une quinzaine d'années et Michel Liengme depuis 2018, veillent sur les chemins pédestres du district 74. A eux deux, ils parcourent désormais à pied plus de 150 kilomètres chaque été, contrôlant le balisage et l'état général de chaque sentier, des Convers à Courtelary, de la crête de Chasseral à la frontière avec les Franches-Montagnes.

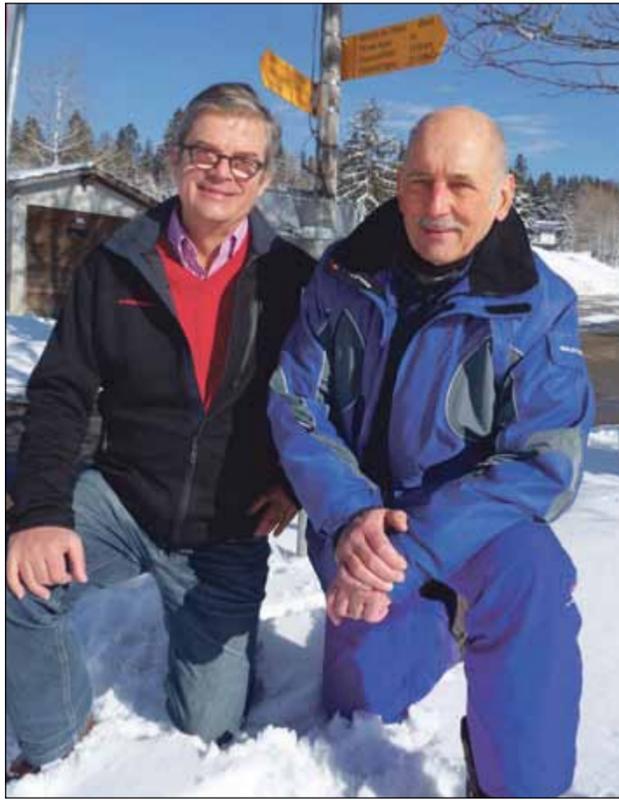
Une région particulièrement riche

Dans un canton qui en compte lui-même quelque 10000 kilomètres, le Haut-Vallon est particulièrement riche en chemins pédestres balisés. Appartenant à l'un des trois arrondissements cantonaux (Jura bernois/Seeland, Mittelland, Oberland), lesquels sont subdivisés en 78 districts, la zone couverte par les deux chefs est à la fois étendue et riche en dénivellation. Raison pour laquelle Michel Meyer souhaitait que son entretien soit assumé par deux personnes, ce que les Chemins pédestres bernois (Berner Wanderwege) ont fini par accepter cette année.

Dès lors, le chef de district en place conserve la zone sise au nord de la Suze, tandis que son nouveau collègue se charge des chemins tracés au sud de la rivière.

Une fois l'an

L'entretien des chemins pédestres en eux-mêmes incombe aux communes, on l'a vu encore une fois à la suite des dégâts commis par Eleanor voici peu. Dans la cité erguélienne, l'association de bénévoles Pro Saint-Imier assume ces tâches dans le terrain. Les deux baliseurs en chef en sont des membres actifs,



Michel Meyer et Michel Liengme contrôlent à eux deux près de 180 km de chemins pédestres

évidemment, tout comme ils le sont de très longue date au CAS Chasseral.

Il reste que les communes ne peuvent surveiller leurs sentiers, particulièrement lorsqu'ils sont aussi nombreux qu'en Erguël. Ce travail incombe donc aux bénévoles des Chemins pédestres bernois, certes nommés et responsables, mais uniquement défrayés pour leurs frais effectifs.

Ces chefs de district doivent chaque année parcourir l'intégralité de « leurs » chemins,

pour y relever tous les dégâts naturels (ou malheureusement parfois humains) et les signaler à la commune concernée. Les dommages au balisage, ils les réparent eux-mêmes, remplaçant, nettoyant ou renforçant les panneaux intermédiaires notamment.

Ils sont également délégués sur un sentier ou l'autre lorsque des randonneurs ont signalé s'être perdus, afin d'y contrôler ou densifier le balisage.

Découverte et formation à la clé

Domicilié aux Savagnières depuis trois décennies, au bénéfice d'une retraite anticipée qui lui permet de s'adonner librement à son goût pour la marche, Michel Liengme connaît donc une bonne partie des chemins placés sous sa surveillance. « J'en découvrirai cependant une petite moitié, avec grand plaisir. »

Le poste de chef de district exige évidemment un goût prononcé pour la marche et donc une excellente condition physique, des connaissances en lecture de carte, de l'entregent, mais également des notions techniques que Michel Liengme devra intégrer en mai prochain, à l'occasion des deux journées de cours organisées à Cernier, à l'intention de tous les nouveaux chefs de Suisse romande. Les diverses associations cantonales s'efforcent en effet d'uniformiser leurs pratiques de marquage, les marcheurs se riant évidemment des frontières, qui bordent au demeurant le district 74 sur une grande partie de son pourtour. | de

fait, il était très remonté contre les promeneurs qui envoyaient leurs canidés faire leurs besoins sur ses terres... »

– Alors qu'il peignait consciencieusement un des fameux losanges jaunes sur un tronç, un propriétaire furieux l'a menacé d'une plainte, en lui demandant de quel droit il barbouillait ainsi ses arbres. L'événement n'a eu aucune suite...

– Plus sympathique : « A Mont-Soleil, j'ai rencontré une famille allemande époustouflante : un couple et ses deux enfants, qui effectuaient le Trans Swiss Trail, une traversée de la Suisse du Nord au Sud, en reliant Porrentruy à Lugano. On oublie parfois que ce tracé passe chez nous... »

– « Les chemins de la région francophone sont très appréciés, en bonne partie grâce à Marc-André Sprunger, le chef de l'arrondissement Jura bernois/Seeland. » Et Michel Meyer de souligner que cet habitant de Reconvièler, un des quatre professionnels de Berne Rando, s'engage sans compter pour le tourisme pédestre régional.

Reçu avec une fourche...

Depuis une quinzaine d'années qu'il officie en tant que chef de district, Michel Meyer a vécu dans ce travail des moments épatants, d'autres un peu moins. Coup de projecteur sur quelques souvenirs piquants...

– « Dans notre travail, nous avons beaucoup à faire avec les agriculteurs et métayers, et dans 95% des cas nos rapports sont excellents. Un beau jour cependant, je me souviens d'avoir vu arriver un fermier armé d'une fourche et très en colère. » L'individu l'ayant sommé d'énoncer les raisons de sa présence « sur ses terres », Michel Meyer a gardé son calme et expliqué calmement qu'en traçant des chemins bien balisés, on conduit les gens sur des voies pédestres, en évitant qu'ils ne se promènent dans les cultures. Un argument qui a visiblement fait mouche, puisque l'altercation s'est terminée autour d'une bière fraîche, dans la cuisine de l'exploitation... »

– « Un autre agriculteur m'a agressé en me demandant avec insistance où était mon chien, bien que j'affirme ne pas en avoir. En

ARC SAINT-IMIER

Un nouveau conseiller de ville

Pour des motifs personnels, Reynald Krähenbühl a décidé de mettre un terme à son engagement politique. ARC (Alternative régionale et communale) le remercie pour le travail accompli durant cette législature au sein du législatif et des commissions municipales. C'est un grand plaisir pour ARC d'annoncer que Swann Thommen succèdera à Krähenbühl au sein du législatif. Imérien bien connu,



Swann Thommen est engagé depuis de nombreuses années au rayonnement culturel de notre région. Il y contribue par ses propres créations, mais également par un attachement à la diffusion et à l'encouragement de la culture. Il enseigne les arts visuels auprès de divers instituts de formation renommés à Neuchâtel et Genève. Il a siégé et même présidé plusieurs

commissions importantes, telle la Commission francophone des affaires culturelles générales du canton de Berne dont il est toujours membre. Profondément attaché à la cité qui l'a vu naître, ce jeune père de famille souhaite s'investir dans la vie politique locale, et contribuer au développement et à l'attractivité de Saint-Imier.

ARC est attachée à une politique ambitieuse, animée par une vision positive et active en faveur de la qualité de vie à Saint-Imier. Elle est heureuse de pouvoir compter sur l'engagement de Swann Thommen.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IMIER

Franc succès pour le concours de Noël

Le concours de Noël mis sur pied par le service des Travaux publics de Saint-Imier a suscité un vif intérêt, bien au-delà des prévisions les plus optimistes. Plus de 250 coupons réponses sont ainsi parvenus à la Municipalité.

Cette dernière adresse ses félicitations aux 200 personnes, très précisément, qui ont répondu correctement aux trois questions qui étaient posées.

C'est bel et bien l'emballage du sac des oranges qu'il s'agit de jeter dans le sac poubelle et non les boîtes en aluminium ou les piles. Ce dernier doit être

déposé sur le trottoir le matin de la tournée dès 7h et non le soir précédent ou encore le samedi soir pour le lundi. Enfin, 1085 tonnes d'ordures ménagères ont été incinérées par Saint-Imier à l'usine d'incinération Vadec, à La Chaux-de-Fonds, en 2016.

Les cinq gagnants ont été tirés au sort parmi les 200 coupons valables. Il s'agit dans l'ordre décroissant d'Antoine Burgener (150 fr. de bons CIDE), Julien Paillart (100 fr. de bons CIDE), Charlotte Dauphin (50 fr. de bons CIDE), Ada Paulet (1 rouleau de sacs 35 litres) et Daniela Egger (1 rouleau de

sacs 17 litres). Ces personnes peuvent venir retirer leur prix au guichet du Service urbanisme et mobilité.

Les autorités se félicitent du caractère innovant de cette campagne de communication et de sensibilisation des Travaux publics. Elle a permis de rappeler à tout un chacun la contribution qu'il peut apporter à la qualité de vie en ville à travers le tri et l'élimination des déchets. Les prix distribués renforcent en outre l'ancrage local de la démarche, puisque les bons sont à faire valoir dans les commerces de la place. | cm

Nouveaux habitants aux petits oignons

Une bonne septantaine de nouveaux habitants ont répondu, jeudi 1^{er} février, à la traditionnelle invitation de début d'année des autorités imériennes. Plus de la moitié d'entre eux ont visité le Musée Longines avant de rejoindre la Salle de spectacles pour un apéritif campagnard suivi d'une raclette.

Comme l'a rappelé avec

humour le maire Patrick Tanner au moment des salutations, les discours de la soirée se sont résumés tout à fait fortuitement à « une affaire de famille », puisque c'est son cousin Claude-Alain Tanner qui préside le Conseil de ville cette année. A tour de rôle et au nom de l'instance politique qu'ils représentent, ils ont souhaité la bienvenue à l'assistance, se faisant un plaisir

de vanter les charmes de Saint-Imier.

La partie musicale a été animée par des élèves de l'Ecole de musique du Jura bernois. Saluée par des participants aux origines parfois lointaines, du Ghana ou de Finlande par exemple, cette initiative a une fois encore favorisé des échanges humainement très riches.



ESPACE NOIR

Punk rock à l'affiche



Dans leur groupe fondé il y a 20 ans sur la Rive-Sud de Montréal, les gars de la Gâchette et destination l'enfer ont sillonné de nombreux chemins qui leur ont permis de jouer notamment à Moscou, Berlin, Genève, Paris, Barcelone et localement à Montréal, Québec, Ottawa, Toronto, Hamilton, Albany. Tous les efforts fournis, ainsi que toutes les personnes qu'ils ont rencontrées au fil des décennies ont fait en sorte que le gang est encore là aujourd'hui à faire ce qu'il aime. La Gâchette a complété son 6^e album studio pour le 20^e anniversaire du groupe. Destination l'enfer (Vaud) complète l'affiche

Mercredi 14 février à 21 h
Entrées 12 fr. / 10 fr.

BIBLIOTHÈQUE SAINT-IMIER

Nos coups de cœur

Né pour lire : vendredi 2 mars de 9h45 à 10h30.

Consultez notre catalogue en ligne, avec nos nouveautés, sur www.saint-imier.ch/bibliothèque

- | | |
|-------------------|---|
| Lisa Gardner | Lumière noire |
| Clarke | Les Danois |
| Cali | Seuls les enfants savent aimer |
| Didier Burkhalter | Enfance de terre |
| Paul Auster | 4321 |
| Elena Ferrante | L'enfant perdue (L'amie prodigieuse IV) |
| Stephen King | It |



URGENCES

PHARMACIES DE GARDE

TRAMELAN

Du vendredi 9 février à 18 h 30
au 16 février à 18 h 30: 24 h sur 24
Di et fériés: 11 h-12 h, 19 h 15-19 h 30
Pharmacie Schneeberger
032 487 42 48

SAINT-IMIER

Sa 10 février: 13 h 30-16 h, 19 h-19 h 30
Di 11 février: 11 h-12 h, 19 h-19 h 30
Pharmacie Amavita
032 941 21 94

AMBULANCE ET URGENCES

144

MÉDECINS DE GARDE

ORVIN, SAUGE ET ROMONT

24 heures sur 24
0900 900 024

DE RENAN À PÉRY-LA HEUTTE

24 heures sur 24
032 941 37 37

TRAMELAN

En semaine: 18 h-8 h
Samedi, dimanche, jeudi
et jours fériés: 24 heures sur 24
0900 93 55 55

PERMANENCES
DES SERVICES FUNÈBRES

VALLON DE SAINT-IMIER

0800 225 500, Par8: 0848 778 888

SERVICE D'URGENCE DENTISTES

032 466 34 34

SASDOVAL

SAINT-IMIER rue de Jonchères 60
032 941 31 33, fax: 032 941 31 35
sasdoval@bluewin.ch
www.sasdoval.ch

GARAGE DE SERVICE

032 489 28 28, 0800 140 140

LOISIRS

ACTION JEUNESSE RÉGIONALE

TRAMELAN rue du Pont 20

Jedi: 16 h-18 h
Vendredi: 17 h-21 h

CENTRE ANIMATION JEUNESSE

CORGÉMONT

Heures d'ouverture sur www.c-a-j.ch

PÉRY-LA HEUTTE

Mercr: 13 h-18 h
Jedi: 13 h 30-18 h
Vend: 13 h-20 h, 14 h-20 h
www.cajpery.wix.com

Délai utile
LUNDI SOIR

ESPACE JEUNESSE ERGUËL

SAINT-IMIER Baptiste-Savoie 21

Mardi et jeudi: 15 h 15-18 h 30
Mercredi: 14 h-18 h 30
Vendredi: 15 h 15-21 h

BIBLIOBUS UPJ

www.bibliobus.ch

CORGÉMONT gare

Mardi 6 mars: 15 h 15-17 h

LA FERRIÈRE commune

Samedi 10 février: 9 h 45-11 h 45

FRINVILLIER

Mardi 20 février: 16 h 30-17 h 15

ORVIN centre du village

Mardi 20 février: 17 h 45-19 h 30
En cas de route fermée ou de travaux,
le bibliobus peut s'arrêter à la rue des
Longchamps, derrière le Temple.

PLAGNE ancienne école primaire

Vendredi 23 février: 17 h 30-19 h 15

ROMONT entrée du village

Vendredi 23 février: 16 h-17 h

SONCEBOZ commune

Mardi 27 février: 16 h 30-19 h 30

VAUFFELIN entrée du village

Vendredi 23 février: 14 h 30-15 h 30

BIBLIOTHÈQUES

CORMORET collège

Mardi: 17 h-18 h 30

CORTÉBERT collège

Mercr: 13 h 30-14 h, 19 h 30-20 h
Fermée le 14 février (semaine blanche)

COURTELARY collège

Lundi: 15 h-17 h 30
Mardi: 17 h-19 h
Jedi: 15 h-16 h 30
Vend: 9 h 30-10 h 30

BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE

SAINT-IMIER rue du Marché 6

Mercr: 14 h-18 h
Jedi et vend: 9 h-11 h, 14 h-18 h
1^{er} samedi du mois: 10 h-11 h 30

Située dans le bâtiment du Relais
culturel d'Erguël, la Bibliothèque régio-
nale vous accueille sur trois étages.

032 941 51 41

bibliotheque@saint-imier.ch
www.saint-imier.ch/bibliotheque
Catalogue en ligne: nouveautés

SONVILIER collège

Lundi: 17 h 30-19 h 30
Mercredi: 16 h-18 h

PÉRY-LA HEUTTE collège

Mardi: 15 h 15-17 h 15
Jedi: 17 h-19 h

VILLERET rue principale 20

Mardi: 9 h-10 h, 15 h-18 h
Jedi: 18 h 15-19 h 15

CHOCOLATERIE
CAMILLE BLOCH

COURTELARY Grand-Rue 21

LE PARCOURS DÉCOUVERTE
Ma-ve: 10 h-18 h, (dernière entrée 17 h)
Sa, di: 10 h-17 h, (dernière entrée 16 h)
Les lundis durant les périodes
de vacances régionales: 10 h-18 h
Les jours fériés: 10 h-17 h

LE BISTROT ET LE SHOP
Mardi-vendredi: 8 h-18 h
Samedi et dimanche: 10 h-17 h
Les lundis durant les périodes
de vacances régionales: 8 h-18 h
Les jours fériés: 10 h-17 h

Fermetures annuelles
25 et 26 décembre
1^{er} et 2 janvier

032 945 13 13
welcome@chezcamillebloch.swiss
chezcamillebloch.swiss

GYMNASTIQUE DES AÎNÉS

CORGÉMONT salle des sport

Gym Tonic: mercredi 14 h-15 h
Gym Fit: mercredi 8 h 30-9 h 20
Gym Seniors: mercredi 9 h 25-10 h 15

Si vous avez 55 ans et plus, dames et
messieurs, les leçons sont ouvertes
à tout le monde. Alors, l'expérience
vous tente? N'hésitez pas, venez nous
rejoindre à la salle des sports.

ORVIN halle

Lundi: 16 h 30

PÉRY-LA HEUTTE halle de Péry

Lundi: 14 h 15
Leçons ouvertes à tout le monde.

LUDOTHÈQUE

SAINT-IMIER rue du Marché 6

Mercr et vend: 15 h-18 h
Maria Concetta Houriet, responsable
032 941 51 41
www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/
ludotheque

MÉDIATHÈQUE CIP

TRAMELAN

Lundi-vendredi: 13 h-18 h
Mercredi: 13 h-20 h

MUSÉES

JEANGUI ARCHIVES

ANABAPTISTES chapelle
Sur réservation.
079 797 33 53
e.rm.geiser@bluewin.ch

LONGINES SAINT-IMIER

Lundi-vendredi: 9 h-12 h, 14 h-17 h
Réservation recommandée.

MAISON DES SARRASINS

ORVIN, au cœur du village
Ouvert sur demande, entrée libre.
032 358 18 35, 032 358 17 27
erwinlehot@bluewin.ch

MUSÉE D'HISTOIRE
ET HISTOIRE NATURELLE

SONVILIER, collège
Entrée libre sur rendez-vous.
032 941 11 20
adm.sonvilier@bluewin.ch

MUSÉE DE SAINT-IMIER

Fermé actuellement pour travaux
032 941 14 54
musee@saint-imier.ch

PATINOIRES

SAINT-IMIER

Du 10 au 16 février

Samedi: 10 h-11 h 30, 14 h 30-16 h 30
Dimanche: 13 h 30-15 h
Lundi: 9 h-11 h 45, 13 h 30-15 h 15
Mardi: 9 h-11 h 30, 13 h 30-15 h 45
Mercredi: 9 h-11 h 45, 13 h 30-15 h 45
Jedi: 9 h-11 h 45, 13 h 30-15 h 30
Vend: 9 h-11 h 45, 13 h 30-15 h 45

SONCEBOZ-SOMBEVAL

Impasse des Corneilles 2
Lorsque la météo le permet
Michèle Perrenoud
032 489 33 50
www.sonceboz.ch

TRAMELAN

Du 9 au 16 février

Vendredi: 18 h 45-19 h 45, hockey public
Sa: 14 h 15-16 h 30, patinage et hockey
Dimanche: 14 h-16 h 30, patinage
Lundi: 10 h-11 h 45, hockey public,
14 h-16 h 45, patinage
Mardi: 10 h-11 h 45, hockey public,
14 h-16 h 45, patinage
Mercredi: 10 h-11 h 45, hockey public,
14 h-16 h 30, patinage
Jedi: 10 h-11 h 45, hockey public,
14 h-16 h 45, patinage
Vend: 14 h-16 h 45, patinage,
17 h-19 h 45, hockey public

BASSIN DE NATATION

SAINT-IMIER annexe

Fermé jusqu'à nouvel avis
La piscine couverte de Saint-Imier
possède un bassin de 16 mètres de
longueur sur 5 mètres de large.

CENTRE NORDIQUE

BUGNENETS-SAVAGNIÈRES

cnbs.ch
www.skidefond.ch

SKI ALPIN

BUGNENETS-SAVAGNIÈRES

www.chasseral-snow.ch
Ecole suisse des sports de neige:
079 611 79 91

TÉLÉSKIS DES PRÉS-D'ORVIN

www.presdorvin-ski.ch

SKI-CLUB COURTELARY

Ce week-end, gardiennage assuré par
Jean-Luc Nicolet et Nicolas Mermod.
Bienvenue aux promeneurs désireux
de se désaltérer.

COMMUNES

AGENCE AVS

DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE

Lundi: 8 h 30-12 h, 14 h-18 h
Ma-je: 8 h 30-11 h 30, 16 h-17 h
Vendredi: 8 h 30-11 h 30
Grand-Rue 15
2606 Corgémont
032 488 10 20
admin@corgemont.ch
www.corgemont.ch

ADMINISTRATIONS

CORGÉMONT

Lundi: 8 h 30-11 h 30, 17 h-18 h
Ma-je: 8 h 30-11 h 30, 16 h-17 h
Vendredi: 8 h 30-11 h 30
Grand-Rue 15
2606 Corgémont
032 488 10 20
admin@corgemont.ch
www.corgemont.ch

CORMORET

Lundi: 15 h-18 h
Mardi: 9 h 30-11 h 45
Me: 9 h 30-11 h 45, 14 h 30-16 h 30
Jedi: 9 h 30-12 h
Vieille-Route 1
2612 Cormoret
Administration: 032 944 15 13
Mairie: 032 940 20 71
Voyer: 079 381 68 60
contact@cormoret.ch
www.cormoret.ch

CORTÉBERT

Lundi: 10 h-12 h
Mardi: 10 h-12 h
Jedi: 10 h-12 h, 16 h-18 h
Rue du Collège 3
2607 Cortébert
032 489 10 67, fax: 032 489 19 27
admin@cortebert.ch
www.cortebert.ch

COURTELARY

Lundi-mercredi, vendredi: 8 h-12 h
Jedi: 8 h-12 h, 16 h-18 h
Grand-Rue 58
2608 Courtelary
032 944 16 01
admin@courtelary.ch
www.courtelary.ch

LA FERRIÈRE

Lundi-vendredi: 10 h-12 h
Mardi et jeudi: 16 h-17 h 30
Village 20
2333 La Ferrière
032 961 12 77
Secrétariat: info@laferriere.ch
Finances: commune@laferriere.ch
www.laferriere.ch

MONT-TRAMELAN

Lundi: 16 h-18 h
Métairie des Princes 13
2723 Mont-Tramelan
032 487 62 53
info@mont-tramelan.ch

ORVIN

Lundi: 16 h-18 h (jusqu'à 19 h
lors de la permanence du maire)
Mercredi: 10 h 30-12 h
Jedi: 16 h-18 h
La Charrière 6
Case postale 41
2534 Orvin
032 358 01 80, fax: 032 358 01 81
administration@orvin.ch
www.orvin.ch

PÉRY-LA HEUTTE

Lundi: 8 h 30-12 h, 14 h-18 h
Mardi-jeudi: 8 h 30-12 h
Grand-Rue 54
2603 Péry
032 485 01 50, fax: 032 485 01 54
commune@pery-laheutte.ch
www.pery-laheutte.ch

RENAN

Lundi: 8 h-12 h, 13 h 30-18 h 30
Mardi-vendredi: 8 h-12 h
Rue du Collège 5
2616 Renan
032 962 65 00, fax: 032 962 65 05
info@renan.ch, admin@renan.ch
www.renan.ch

ROMONT

Mardi: 16 h-18 h
Jedi: 10 h-12 h
Route Principale 1
2538 Romont
032 377 17 07
info@romont-jb.ch
www.romont-jb.ch

SAINT-IMIER

Lu-me: 8 h-11 h 45, 14 h-17 h
Jedi: 14 h-18 h
vend: 8 h-11 h 45, 14 h-16 h
Rue Agassiz 4
Case postale 301
2610 Saint-Imier
032 942 44 24, fax: 032 942 44 90
info@saint-imier.ch
www.saint-imier.ch

SAUGE

Lundi: 9 h 30-11 h 30
Mardi: 15 h 30-17 h 30
Jedi: 15 h 30-17 h 30
Haut du Village 8
2536 Plagne
032 358 20 25, fax: 032 358 20 26
info@sauge-jb.ch
www.sauge-jb.ch

SONCEBOZ

Lundi: 8 h-12 h, 16 h-18 h
Ma, me et je: 8 h-12 h, 16 h-17 h 30
Vend: 8 h-12 h
Rue des Prés 5
Case postale 47
2605 Sonceboz-Sombeval
032 488 33 00, fax: 032 488 33 01
secretariat@sonceboz.ch
www.sonceboz.ch

IMPRESSUM

JOURNAL D'ANNONCES ET D'INFORMATIONS

12000 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Editeur
Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4, 2608 Courtelary
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56
fac@bechtel-imprimerie.ch

Mise en pages
Claude Sansonnens,
Coraline Bolle
et Claudia Lopes

Impression: Gassmann, Bienne

Distribution: La Poste

Publicité



Retrouvez
le journal
de la semaine
dernière

EN LIGNE

bechtel-
imprimerie.ch

SONVILIER

HEURES D'OUVERTURE DU GUICHET
Lundi, mercredi, vendredi: 8 h-12 h
Jedi: 8 h-12 h, 13 h 30-17 h 30

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE

Lundi: 8 h-12 h, 13 h 30-16 h
Jedi: 8 h-12 h, 13 h 30-17 h 30
Mardi, mercredi et vendredi: 8 h-12 h

Place du Collège 1

2615 Sonvilier
032 941 11 20, fax: 032 941 19 73
administration@sonvilier.ch
www.sonvilier.ch

– Crèche « Les Razmokets »:
032 940 14 86
– Ecole de Sonvilier: 032 941 16 66
– Ecole de Mont-Soleil « Aux Pruats »:
032 961 15 49

TRAMELAN

Lu-ma: 9 h-11 h 45, 14 h-16 h 45
Mercredi: 14 h-16 h 45
Jedi: 9 h-11 h 45, 14 h-18 h
Vendredi: 9 h-11 h 45, 14 h-16 h
Hôtel de Ville
2720 Tramelan
032 486 99 99, fax: 032 486 99 80
www.tramelan.ch

VILLERET

Lundi-vendredi: 9 h-12 h
Rue Principale 24
2613 Villeret
032 941 23 31
admin@villeret.ch
www.villeret.ch

TROUVÉ

IPHONE

CORTÉBERT
Trouvé à la salle polyvalente, cet objet
peut être récupéré au bureau munici-
pal durant les heures d'ouverture.

Heures d'ouverture
Lundi-jeudi: 7 h 30-12 h, 13 h 30-17 h
Vendredi: 7 h 30-12 h

Délais de remise des publications
Sport, utile et paroisses: lundi soir
Officiel: mardi 12 h
Rédac. et annonces: mercredi 9 h

Tarif des annonces
Sur demande
ou sur www.bechteli-imprimerie.ch

Abonnement annuel: Fr. 98.–

AU CIP DE TRAMELAN

Vivez la passion horlogère



L'horlogerie de l'Arc jurassien a débuté il y a plus de quatre siècles. D'artisanat régional, elle a évolué en une activité industrielle de prestige, aujourd'hui mondialement reconnue. L'Arc jurassien a vu se développer de nombreux ateliers, manufactures et entreprises, offrant une large gamme de spécialisations dans ce secteur très varié. L'horlogerie fait rêver dans le monde entier grâce à ses produits alliant tradition et innova-

tion. De nos jours, elle constitue une montre suisse. La montre, source de passion, a plus d'un secret à vous livrer. Avec l'offre *Vivre l'horlogerie* à Tramelan dans le Parc régional Chasseral, vous endossez la blouse de l'horloger le temps d'un atelier (une ou une demi-journée), et apprenez par vos propres gestes l'art de maîtriser le temps. Accompagnés par des formateurs en horlogerie, dans des ateliers modernes

et spacieux, votre objectif sera de faire battre le cœur d'une montre mécanique. Et si vos envies vous poussent à en savoir davantage, découvrez d'autres activités comme par exemple une balade historique dans le village de Tramelan.

Le 17 février, 24 mars, 21 avril et 18 août
www.vivre-horlogerie.ch
 032 486 07 49
vivre.horlogerie@cip-tramelan.ch

PARTI SOCIALISTE DU HAUT-VALLON

L'agriculture, entre ouverture du marché et glyphosate

Il est compréhensible que le monde agricole s'inquiète de l'ouverture des frontières. On trouvera toujours un endroit où l'agriculture est plus rentable qu'en Suisse, où les conditions de production sont plus faciles, mais à quel coût, direct et indirect? Quels pesticides ou autres insecticides sont utilisés, et à quelle dose? Et quels sont les effets sur la santé, à long terme? Souvenons-nous de l'amiante, qui a longtemps semblé être un matériau miracle. Il a fallu des décennies pour en découvrir la face sombre, avec son rôle

dans les cancers des poumons. Mais le monde agricole traditionnel n'est pas à l'abri des paradoxes, pour ne pas parler de contradiction: il s'oppose en effet à ceux qui veulent interdire le glyphosate avec la même véhémence qu'il met à lutter contre les propositions de libéralisation du Conseil fédéral. Or l'utilisation du glyphosate participe de la même logique productiviste à tout prix, qui fait fi des préoccupations environnementales. Il faut accepter que l'agriculture suisse n'a aucune chance de survie si elle est exposée

directement non pas au vent vivifiant, mais à la bise glacée d'une concurrence qui ne joue pas dans la même catégorie. Mais la conséquence logique, c'est aussi d'accepter que l'agriculture joue un rôle tout aussi primordial pour le maintien des paysages, et de la vie dans les campagnes. On ne peut pas être entrepreneur seulement quand cela nous arrange. Mais c'est aussi faire preuve de dynamisme que de fournir des produits de qualité, et qui plaisent à la population plutôt que de se concentrer sur la quantité.

PLR LES LIBÉRAUX-RADICAUX

Non à « No Billag »

Tout a été dit ou presque sur le sujet, aussi nous n'allons pas y revenir. Néanmoins, nous sommes surpris de constater que le Jura bernois, Bienne et les régions dites périphériques ne demandent rien en retour. La SSR et pour la région notamment la RTS Un et Deux, ainsi que la Radio Première oublient systématiquement notre région ou relatent de manière subjective et négative l'actualité. Ainsi, l'image de notre coin de terre est parfois floue même en Suisse romande. Ce que nous demandons c'est

un traitement équitable des différentes régions et non pas une actualité dont le centre de gravité est Genève et Lausanne. **Le Jura bernois et Bienne doivent revendiquer** Il est donc temps de revendiquer notre juste part afin de pouvoir mettre en exergue nos savoirs, notre patrimoine et nos événements. La toute puissante SSR profite naturellement de la vague des sondages positifs, et s'apprête au soir du 4 mars à confirmer son indifférence, pour ne

pas dire son arrogance à l'égard des régions périphériques. C'est le dernier moment de rappeler à la direction que nous existons. Il faut régler ce problème avant la votation, après il sera trop tard. Nous demandons donc au comité de la SRT Berne de rappeler que nous payons la même redevance qu'un Genevois par exemple. Nous recommandons de voter NON à « No Billag », car au-delà de la SSR nous voulons maintenir une information de qualité à travers les radios et télévisions régionales. | *PLR Saint-Imier*

Les élèves de La Ferrière ont créé un roman-photo

Voici le résultat après quelques leçons de dur labeur de la part des 8 élèves de l'Ecole primaire de La Ferrière! Le cadre un peu particulier des classes multi-degrés de ce village était l'occasion

révée de vivre cette expérience de pédagogie de projet, qui a permis de cumuler les compétences de chacune et chacun. Le thème du recyclage et de nos choix possibles face à notre consommation et les

déchets qui en résultent a été le centre de nos discussions et activités durant quelques temps, à raison de deux leçons de connaissance de l'environnement par semaine. La forme, le schéma narratif,

les personnages, la conclusion, bref, la majorité des décisions concernant ce projet a été prise par les élèves, l'enseignant étant volontairement mis en arrière-plan. Le terme « littering », qui concerne le fait

de jeter ses déchets dans la nature, a été le fil conducteur du roman-photo, les élèves désirant sensibiliser le maximum de personnes à l'importance de protéger l'environnement.

Classe 3-5H, connaissance de l'environnement, La Ferrière: *Timian, Kassandra, Camila, Ruben, Maëlie, Jiliane, Édouard, Noé et Ophélie*

Les déchets, quelle horreur!

Panel 1: Il n'y a pas assez de déchets, il faut en remettre. *Polluman lance des déchets dans la Forêt.*

Panel 2: Qui a mis ces déchets? *Ramassgirl voit les déchets et les ramasse dans un sac.*

Panel 3: Salut tu vas où? Je vais ramasser les déchets. *Ils se rencontrent. Ils discutent.*

Panel 4: Qu'est-ce que ça veut dire « ramasser les déchets »? Je vais t'apprendre! *Ramassgirl regarde son livre pour s'informer.*

Panel 5: C'est pas grave si tu as fait une bêtise. Tu peux m'aider à ramasser les déchets! *Polluman réalise qu'il a fait une bêtise... mais il veut la réparer!*

Panel 6: Oh il y a beaucoup de déchets... *Ils partent ramasser les déchets.*

Panel 7: Quelques jours plus tard... *Ils continuent à ramasser les déchets.*

Panel 8: Tout à coup, ils voient un gros tas de déchets.

Panel 9: Mais comment on va faire??? On devrait peut-être aller chercher des renforts!!! *Ils se découragent... Mais trouvent une solution!*

Panel 10: Eh vous venez nous aider à nettoyer tout le village ??? Oui c'est parti! *Ils vont chercher des amis.*

Panel 11: *Tous ensemble, ils ramassent les déchets.*

Panel 12: Mais en fait, si les gens n'avaient rien jeté, on n'aurait pas dû tout ramasser!!! *Finalement, le village est sauvé. Ils espèrent que cela reste ainsi un bon moment! Fin de l'histoire.*

COURSE À PIED



Le champion cantonal Mickael Marti fort bien entouré à Sonceboz !

A lui et Kahra Zerbini s'ajoute désormais Joceline Wind

Les jeunes coureurs à pied portent loin à la ronde le nom de Sonceboz-Sombeval, sur les podiums de Suisse. A commencer par le nouvel exploit de Mickael Marti, qui pour la deuxième fois après 2016, devient champion cantonal de cross de sa catégorie d'âge.

15 secondes d'avance !

C'est à Aarau, sur le terrain des courses de chevaux, que se sont déroulés les championnats bernois de cross, suite à l'annulation du cross de Berne. Sur trois kilomètres et demi, Mickael a pris comme à son habitude un départ ultra rapide, pour distancer tôt ses adversaires du jour. Seul Ramon Wipfli, du STB Berne, a essayé vainement de recoller à la tête de course. C'est donc avec une avance respectable de 15 secondes que Mickael devance Ramon Wipfli et Gaël Günter (Spiez). Soit le même podium que l'année passée, mais dans un ordre différent. Il faut préciser que les médaillés se connaissent très bien puisque tous trois appartiennent au cadre bernois d'athlétisme, ont une Swiss Olympic Card et font partie du top 8 du cross en Suisse. La victoire de Mickael est d'autant plus belle.

Kahra Zerbini, de Sonceboz également, se remettait doucement d'une otite; elle a malheureusement décroché la médaille en chocolat à 4 secondes du podium en filles U16.

La Bonne Résolution

Une autre course s'est déroulée le samedi soir 12 janvier, par un froid glacial: la première édition de la Bonne Résolution, dans les rues d'Yverdon. C'est sur une boucle de 4 km à couvrir à trois reprises et dans une ambiance festive que Mickael et Kahra ont réalisé une grande performance chronométrique pour un début d'année. Mickael termine d'ailleurs 10^e de l'élite sur 140 hommes inscrits. Inutile de préciser qu'ils ont gagné tous deux leur catégorie respective (U16). Bravo, il n'est pas évident de courir une longue distance par une température de 0 degré!

Du patinage à la course, il n'y a qu'un pas

Une nouvelle venue dans le monde de la course à pied, Joceline Wind, gymnasiennne de Sonceboz qui fait ses premiers pas en compétition. Après une



Joceline Wind et Mickael Marti, deux sportifs de Sonceboz médaillés au cross de Biel-Benken

belle carrière déjà de patinage artistique (qui n'est on l'espère pas terminée), cette férue de sport se lance dans de nouveaux défis. Membre de Biel-Bienne Athletics depuis août, elle s'entraîne régulièrement seule ou en club.

En patinage artistique, elle a été notamment sacrée championne romande 2018 de sa catégorie à Sion, a déjà gagné la Coupe d'Erguël à Saint-Imier et le Derby jurassien à Moutier. Autant dire que la charge d'entraînement en course à pied lui paraît bien dérisoire, tant les contraintes en patinage sont grandes. Par contre, l'avantage d'avoir pratiqué le patinage à un haut niveau lui permet d'avoir une gestuelle de course quasiment parfaite et une force mentale à toute épreuve, qui lui a permis de réaliser un chrono de 3'06 lors du 1000 m Indoor de Macolin. Excusez du peu: c'est la 5^e meilleure performance de l'année des filles de moins de 20 ans.

Une impressionnante progression

Joceline a couru ensuite dans un endroit moins feutré que la halle de Macolin, le cross de Biel-Benken (BL) sur un terrain très gras où les souliers à pointe

étaient vraiment de rigueur. Après un départ prudent, elle a magnifiquement géré les quatre tours pour revenir en force sur la deuxième; mais celle-ci a malheureusement réussi à contrer le sprint final entamé par Joceline. Un 3^e rang, et donc le deuxième podium de son début de carrière, récompense le bel effort consenti. A n'en pas douter, si Joceline Wind continue avec une telle progression, on va encore entendre parler d'elle à de nombreuses reprises et les records jurassiens du 3000 et 5000 m U20 pourraient bientôt tomber...

Mickael Marti en tête de la Cross Cup Suisse

Lors de cette même compétition à Biel-Benken, Mickael a réussi une course parfaite, battu uniquement par un athlète d'une année plus âgé. Les 9 points ainsi emmagasinés lui permettent de prendre la tête du classement général intermédiaire (au niveau suisse), de la cross Cup de Swiss Athletics, en catégorie U16.

Kahra est actuellement 33^e de sa catégorie et Joceline Wind 7^e.

Prochaine compétition pour les jeunes de Sonceboz, le cross de Blonay qui se déroule à Chailly-Montreux demain samedi. Bonne chance!

fois son veto, parfois sur des parades exceptionnelles.

Corgémont prenait finalement le large durant le dernier tiers, pour infliger un sec et sévère 10-0 à ses hôtes, qui n'étaient pourtant pas démeritants.

Les Curgismondains ont entamé ensuite un programme plutôt chargé, qui ont affronté hier jeudi la réserve de Saint-Imier, avant de se rendre aux Ponts-de-Martel ce soir et de recevoir Gurmels jeudi prochain. |sf

Coupe intercantonale:
Corgémont-Ursellen II _____ 4-8
3^e: Corgémont - Le Locle II _____ 10-0

Vendredi 9 février
20h15: Les Pts-de-Martel - Corgé.

Jeudi 15 février
20h30, St-Imier: Corgémont - Gurmels

HALTÉROPHILIE TRAMELAN



Un Yannick peut en cacher un autre !

La première manche du championnat suisse des ligues s'est déroulée ce week-end à Bâle. Annoncés comme favoris par les spécialistes, les deux compères du club de Tramelan, Yannick Tschan et Yannick Sautebin, ont d'entrée annoncé la couleur et ont tenu leur lettres de rang. Auteurs de gestes techniques hors pair, ils se sont hissés sur les deux premières marches du podium. Au final, c'est Tschan qui l'emporte avec 339 points, devant Sautebin qui en comp-

tabilise 328. Derrière eux, Vasco Torti, de Lugano, termine 3^e avec 314 et démontre qu'il faudra compter avec lui cette année. Au quatrième rang, on trouve le Prévôtois Dany Termignone avec 305 points. Ce dernier a repris l'entraînement après une période sabbatique et tient déjà la forme en ce début d'année.

Toutes ces performances laissent présager de belles empoignades lors des prochaines compétitions et la course au titre reste ouverte.

Délai sport
LUNDI SOIR

VBCT

H3: FSG Courfaivre - VBCT _____ 3-1
D3: VBC Porrentruy - VBCT _____ 3-0
D4: VBC Porrentruy - VBCT _____ 3-0
DM17: VBC La Suze - VBCT _____ 0-3

Samedi 10 février
DM17, 14h, Marelle: VBCT - VEBB
H3, 16h, Marelle: VBCT - VBC Nidau
D3, 18h, Marelle: VBCT - Volleyboys

SOCIÉTÉ DE TIR DE CORGÉMONT

Kevin de Crescenzo élu président

Samedi 3 février, 19 tireuses et tireurs de la société se sont réunis pour la 135^e assemblée générale, présidée pour la dernière fois par Charles Liechti. Une minute de silence a été respectée à la mémoire du président d'honneur Raoul Paroz et du membre d'honneur Willy Châtelain, décédés dans le courant de l'année 2017.

A bien des égards, l'année 2017 fut fort remplie pour les fins guidons de la société. Entre le Tir cantonal bernois, la foire de Printemps, la fête nationale et le Tir au cochon, les membres n'ont guère chômé. Il est à noter que le Tir cantonal bernois fut un réel succès et la société remercie toutes les personnes venues participer et apporter leur soutien lors de cette manifestation d'envergure. Le responsable local, Kevin De Crescenzo, se dit on ne plus satisfait et tire un bilan positif de ces 11 jours de tir dans le stand curgismondain.

Santé financière

Ces nombreuses activités permettent au caissier Jean-Pierre Finazzi de présenter des comptes sains et pérennes qui augurent de belles années pour le futur comité. En effet, le renouvellement du comité était le point d'orgue de l'assemblée générale 2018. Après neuf années passées à la tête de la société, Charles Liechti a souhaité prendre une retraite bien méritée et a présenté sa démission. Au vu de son précieux investissement et des nombreuses heures passées tant au stand qu'aux différentes séances relatives à sa fonction, Charles Liechti est nommé président d'honneur sous les applaudissements nourris des membres présents. Pour le remplacer dans sa fonction de président, Kevin De Crescenzo, vice-président depuis 2016, est élu à l'unani-

mité par l'assemblée. Pour le seconder, Alexandre Vernez est nommé vice-président. Suite à la volonté de Henri Allemand de céder sa place après 40 années de bons et loyaux services en tant que chef de stand, Alexandre reprendra également ce poste. Kenny Harnisch rejoint les rangs du comité en tant que membre adjoint. Jean-Pierre Finazzi conserve quant à lui son poste de caissier.

Le titre 2017 à Henri Allemand

En 2017 encore, plusieurs challenges furent mis en jeu pour éprouver la précision des tireuses et tireurs de Corgémont. Le challenge Werner Harnisch (tir en campagne) revient à Charles Liechti qui rafle également le challenge Rolf Stoll (tir obligatoire). Henri Allemand, pour sa part, remporte les challenges Société de Corgémont et des 100 coups. Le challenge Aellig est gagné par Rodolphe Liechti qui, au vu de son score final de 610.9 points, est à cette occasion sacré Roi du tir 2017.

Cette année encore, la société organisera ou prendra

part à plusieurs tirs. En effet, le stand de Corgémont accueillera les tirs d'ouverture de l'ARDC, le tir fédéral en campagne et le tir de l'amitié. Le comité remercie d'ores et déjà la population pour sa tolérance quant aux éventuelles nuisances sonores que ces événements pourraient engendrer. En juin, les tireuses et tireurs se rendront en Thurgovie pour participer au tir cantonal et espèrent bien rapporter quelques médailles.

Deux personnes ont présenté leur demande d'admission auprès du comité: Kenny Harnisch et Reto Tschäppât intègrent les rangs des tireuses et tireurs curgismondains.

Cherche cantinier

Le comité profite de cet article pour rappeler que le poste de cantinier est toujours vacant et que toute personne intéressée est la bienvenue et peut s'informer auprès des responsables.

A l'issue des débats, tous les membres ont pu partager un succulent repas et profiter d'un moment de détente avant la reprise de la saison de tir.

FSGF PÉRY

Du nouveau pour les petits

Tu es en 1H ou 2H et tu aimerais venir t'amuser à la gym? Les lundis de 15h30 à 16h30, notre nouvelle monitrice, Luana Rufener, se fera un plaisir de t'accueillir le 19 février, à la halle de gym de Péry, pour te faire découvrir de manière ludique la pratique d'une activité physique variée. Elle est à ta disposition

pour d'éventuelles questions au 079 173 58 54. A bientôt!

Tombola

Les lots de la tombola sont à retirer jusqu'au 26 mars, le lundi soir entre 17h et 19h chez Sonia Rossetti, rue des Tilles 18, Péry, 079 701 25 80. Les prix non retirés jusque-là seront remis en jeu l'année prochaine.

HC CORGÉMONT

Le HCC trouve son maître, avant de corriger le Locle II

Le HCC recevait la seconde garniture du SC Ursellen, leader du groupe 3 de troisième ligue en Suisse centrale, lors du quart de finale de la Coupe intercantonale. Les visiteurs trouvaient rapidement l'ouverture, mais Corgémont égalisait dès sa première supériorité numérique.

Le SC Ursellen dominait très nettement le HCC et donnait l'impression d'évoluer dans une autre ligue. 4-1 à l'issue du premier tiers et 5-1 à la mi-match, on ne donnait pas cher de la peau des Curgismondains.

Le changement de gardien du SC Ursellen permettait toutefois à Pauli de sonner la révolte. Mais cela ne dura que quelques minutes, avant que les visiteurs ne prennent 5 longueurs d'avance. Corgémont ne s'avouait pas battu et revenait à 4-7, sur un penalty transformé

par Berthoud. Le dernier tiers ne donnait lieu à aucune surprise, Ursellen gérant son avantage et s'envolant pour la demi-finale, au terme d'une partie jouée sur un excellent rythme.

Evidente supériorité

Changement de décor samedi soir, avec la venue du Locle. Corgémont ouvrait le score par Isler après 31 secondes, puis sombra dans une forme de léthargie qui ne lui permettait pas de prendre le large, malgré une supériorité assez évidente.

Secoués par leur coach durant le premier thé, le gars du HCC entraînent vraiment dans le match et scoraient à trois reprises. Le Locle se montrait parfois très dangereux sur contre-attaques, mais le portier Ducommun mettait à chaque

AVIS AUX SOCIÉTÉS SPORTIVES

La Feuille d'Avis du District de Courtelary ouvre gratuitement ses colonnes aux sociétés sportives de sa zone de diffusion, qui peuvent chacune y animer une rubrique hebdomadaire avec texte et photo.

Le matériel ad hoc doit arriver à la rédaction (fac@bechtel-imprimerie.ch) le lundi soir. Les textes se rapporteront aux activités non lucratives de la société (matches, tournois, entraînements, démonstrations, résultats, classements). Ils seront relus par la rédaction, qui se réserve le droit de supprimer tout attaque ou propos injurieux, voire de raccourcir un texte si la mise en page l'exige. Les photos doivent être réalisées en haute définition et seront publiées selon les possibilités et l'intérêt du sujet.

Profitez de faire connaître vos sportifs, vos équipes, votre sport de prédilection !

HOCKEY CLUB TRAMELAN

Il s'en est fallu de peu face à Star Chaux-de-Fonds



Excellent championnat pour les Tramelotes, qui terminent 2^{es} de leur groupe

Samedi passé, le HCT recevait Star Chaux-de-Fonds pour son dernier match du tour préliminaire. On se souvient que les Requins avaient dû s'incliner lors de la première rencontre dans les Montagnes neuchâtelaises en novembre passé. Il est assez difficile de maîtriser le jeu contre cette équipe formée essentiellement de joueurs expérimentés.

Déjà lors du premier tiers, les visiteurs ont mis la pression sur la jeune équipe de l'entraîneur Bergeron qui a dû batailler ferme en défense pour éviter de chavirer. Et pourtant, contre tout attente, le HCT a tenu le coup et saisissant la bonne occasion qui se présentait s'est offert l'ouverture du score. Continuant sur sa lancée en seconde période, Tramelan pouvait consolider son avantage avec une deuxième réussite. Mais c'était sans compter la réaction des Neuchâtelois qui, loin d'abdiquer, sont revenus à égalité. Dès lors, le troisième tiers allait être très tendu avec deux équipes qui en voulaient et l'on a assisté à des actions péril-

leuses dans chaque camp. La nervosité aidant, les arbitres ont dû interrompre souvent le jeu et infliger plusieurs pénalités.

Un but de chaque côté a ponctué cette fin de partie, serrée au possible. Sans la vigilance de son portier Mani en excellente forme, le HCT aurait eu de la peine à résister face à cette formation neuchâtelaise toujours dangereuse. Il a donc fallu attendre la période des prolongations pour savoir qui allait emporter les deux points restants. Or à ce jeu-là, les Stelliens assez rusés et plus aguerris ont fait la décision. Malgré un nombre de pénalités inférieur, les Tramelotes n'ont pas pu profiter de leur supériorité numérique. Dommage! Ainsi, le HCT a dû se contenter d'un point qui ne change rien au classement, soit le 7^e rang avec un total de 30 points.

Ce tour préliminaire terminé, la première garniture va entamer la série des play-off face à Moutier. Un derby en perspective donc demain soir déjà en Prévôté.

HOCKEY CLUB REUCHENETTE

La razzia des Gamboni

Le mercredi soir 31 janvier, à la patinoire de Moutier, a vu un festival des frères Gamboni, Willy et Kevin. Ils ont raflé un maximum de points et fait gagner leur équipe. Détail: Willy a comptabilisé 4 buts et 2 assits, Kevin 1 but et 4 assits. Les trois autres buts sont l'œuvre de Claudio Migliori, Patrick Beutler et Romain Staudenmann. Un match plaisant où les défenseurs ont tout fait pour que le gardien Hervé n'encaisse aucun but, mais à 12 secondes de la fin du match, en infériorité numérique, le dernier rempart des Lions a dû céder. Pas encore de blanchissage cette saison. Dommage.

Le nombre ne fait pas l'équipe

Dimanche dernier en fin d'après-midi, 17 joueurs et 2 gardiens étaient présents à la Tissot Arena pour les Lions

de Reuchenette. En face, 10 joueurs et 2 gardiens. Rony ouvrait la marque à la 10^e, imité deux minutes plus tard par Romain. Alexandre encaissait un premier but, vengé par Romain une minute plus tard.

Dans le 2^e tiers, les Lions de Reuchenette se laissaient déborder par Anet qui ne lâchait pas le morceau et réussissait même à mener 3 - 4 à la fin du tiers médian. Dans le dernier tiers, Rony égalisait à la 52^e et Bastien parvenait à donner l'avantage à Reuchenette 3 minutes plus tard. Les Lions se défendaient bien, mais Anet trouvait une faille et égalisait à la 59^e. Ô rage, ô désespoir, pour la première fois de la saison, les gars de Jérémie se retrouvaient en prolongation, à jouer à 3 contre 3. Cette prolongation dura exactement 24 secondes et pour bien montrer l'exemple, Jérémie, avec l'aide

Les filles terminent 2^{es}

En 3^e ligue, la réserve du HCT (3^e/36 pts) s'est inclinée face à Bösing-SenSee. Du côté des filles, la saison est terminée avec un magnifique deuxième rang.

Les Juniors Top (3^{es}/12 pts) ont obtenu deux belles victoires face à Université et SenSee Futur. Les Novices A ont battu Franches-Montagnes et restent donc en tête avec 36 points. Bravo!

- 2^e: Tramelan - Star Chx-de-Fds 3-4
- 3^e: Tramelan II - Bösing-SenSee 3-7
- JTop: Tramelan - Université NE 4-3
- Tramelan - SenSee Futur 6-4
- Nov. A: Franches-M. - Tramelan 1-4
- Minis A: Saint-Imier - Tramelan 7-1

Samedi 10 février
Play-off, 17h: Moutier - Tramelan
3^e, 20h: Star Chx-de-Fds II - Tramelan II
Mosk. A, 14h45: Chx-de-Fds - Tram.
Mosk. B 17h: Tramelan - Fleurier

Dimanche 11 février
JTop, 17h: Martigny - Tramelan
Mini A, 17h: Tramelan - Fleurier

Mardi 13 février
Play-off, 20h15: Tramelan - Moutier

d'Elia et de Romain, mettait fin au supplice des supporters de Reuchenette. Ouf, mais si les joueurs étaient aussi présents pour les entraînements que pour les matchs, peut-être que les phases de jeu seraient aussi un peu différentes. Pour une fois que le frère de Corentin venait voir un match, il n'a vraiment pas vu tout le potentiel des Lions.

Dommage, mais nous sommes toujours deuxièmes au classement, avec 7 points de plus que Vallorbe et 8 de plus que Cortébert, notre adversaire de ce dimanche. Alors où irons-nous pour les play-off, en terre vaudoise ou dans le vallon de Saint-Imier? | vv

- Reconvilier - Reuchenette 1-8
- Reuchenette - Anet ap. pr. 6-5

Dimanche 11 février
18h15, St-Imier: Corté. - Reuchenette

HOCKEY CLUB SAINTI-BATS

Une nouvelle compétition a débuté avant-hier

«Maintenant il faut se concentrer sur Genève-Servette, c'est une bonne équipe, l'avantage de la glace est important et l'on recommence à zéro.» Dixit Pascal Stengel en appelant au soutien des supporters et amateurs de hockey. C'est un peu historique: depuis leur retour en première ligue il y a cinq ans, c'est la seconde fois que les Bats sont en play-off, mais la première fois en figurant dans le premier carré. Le premier match contre les Grenats s'est joué mercredi, au moment même où cette page était imprimée...

Prochaine rencontre en Erguël, mardi soir et troisième acte jeudi au bout du Léman. La suite si nécessaire...

Un véritable programme de professionnels pour nos amateurs. Supporters imériens, engagez-vous pour que la fête soit belle.

La seconde rigole

Après un peu moins de quatorze minutes de jeu, les filets de Christophe Chasle, un ancien Imérien, avaient déjà tremblé à cinq reprises. C'est dire les intentions de Saint-Imier II!. Ken Schindler a marqué après moins de trente secondes. Le ton était donné, Olivier Oppliger, Thibaud Vuilleumier, Mael Bangerter ont parachevé l'œuvre, ne laissant Star Chaux-de-Fonds s'exprimer que dans l'ultime période. Un succès net, les jeunes peuvent montrer ce qu'ils savent faire. Faire progresser les jeunes c'est le challenge de Pierrick Nierderhauser, la balle est dans leur camp.

Les Juniors trop minimalistes

Les Juniors se sont inclinés pour n'avoir pas été assez constants ou trop tardifs dans leur façon d'évoluer. Menés au score 1-4 au début du troisième



La famille de hockeyeurs Leuenberger, qui seront peut-être réunis demain sous le même maillot. De gauche à droite, Sam (HCFM), Christophe, responsable du Moju, et Ben, joueur des Bats.

vingt, ils sont parvenus à égaliser peu avant les dix dernières minutes de jeu mais ne sont pas arrivés à prendre les devants. Les jeunes Imériens n'ont joué leur hockey que sporadiquement. Cette expérience négative n'est qu'une leçon. Il y a des choses à retenir ou à méditer après chaque rencontre.

Les Minis sur un patin

En recevant Tramelan, les jeunes boys de Michael Ducommun avaient forcément une grande envie de marquer leur territoire. Et ils n'ont pas manqué de le faire puisque les visiteurs n'ont pu sauver l'honneur que dans l'ultime période. Dans l'esprit, gagner contre le voisin ne doit pas être un but en soi, lorsqu'on reste moyen sur l'ensemble de la saison. A retenir de

ce succès: lorsque on veut, on peut! | gd | www.sainti-bats.com

- Sierre - Saint-Imier I 9-3
- Saint-Imier II - Star Chx-de-Fds 7-2
- JA: Saint-Imier - Yverdon 5-7
- Minis A: Saint-Imier - Tramelan 7-1

Samedi 10 février
Play-off, 20h45: Genève II - Saint-Imier
Nov. A, 12h: Moutier - Saint-Imier

Dimanche 11 février
JA, 11h50: 3Chêne - Saint-Imier
Minis A, 12h: Le Locle - Saint-Imier

Mardi 13 février
20h15: Saint-Imier I - Genève-S. II

Jeudi 15 février
Event., 20h15: Genève II - Saint-Imier

Samedi 17 février
Event., 18h: Saint-Imier I - Genève II

FOOTBALL CLUB COURTELARY

Une très belle cuvée 2018 du traditionnel tournoi en salle



Les Juniors E du FC Courtelary: l'important c'est de participer

Durant le week-end passé, le FCC a organisé son désormais traditionnel tournoi en salle. Il donne la possibilité aux juniors F+G, aux juniors E, aux équipes féminines et populaires de pouvoir pratiquer leur sport favori à la salle de La Combe, à Corgémont.

Quelque 200 juniors

Le tournoi a rencontré autant de succès que les années précédentes, avec 10 équipes populaires le vendredi soir, environ 200 juniors le samedi,

répartis sur toute la journée, et 10 équipes féminines le dimanche. L'expérience, dans la mise sur pied de cette manifestation, a permis une organisation optimale avec un tournoi basé sur les règles du fair-play. Des équipes du Jura bernois, du Jura et du canton de Neuchâtel apprécient tout particulièrement l'organisation de ce tournoi et se réjouissent d'année en année d'y participer.

Une telle manifestation demande beaucoup d'investissement, autant dans l'organ-

isation du tournoi en lui-même que dans la recherche de bénévoles et d'arbitres, la cuisine, la buvette et la quête de sponsors. Je tiens cette année à remercier tout particulièrement Patricia et René Boillat pour tout le travail effectué.

Il nécessite également un grand nombre de bénévoles sur l'ensemble du week-end, à qui nous disons un grand merci et sans lesquels il ne serait pas possible de mettre sur pied une telle manifestation. Nous tenons également à remercier chaleureusement tous les sponsors qui soutiennent financièrement notre tournoi. | bl

- Populaire: 1. Tavannes-Tramelan
- 2. Farces et attrapes 3. Bévillard
- 4. Courtelary I 5. Team Erguël 6. FC LNL
- 7. Saint-Imier 8. FCBM II 9. Courtelary II
- 10. Franches-Montagnes.

- Juniors F+G: 1. Team Charrière
- 2. Tavannes-Tramelan b 3. Azzuri Bienne
- 4. Tavannes-Tramelan a 5. La Suze 07
- 6. Tavannes-Tramelan c 7. Reconvilier
- 8. Courtelary 9. Tavannes-Tramelan d
- 10. Team Erguël.

- Juniors E: 1. Le Parc 2. Peseux-Comète
- 3. La Suze 07 4. Team Charrière II
- 5. La Courtine 6. Tavannes-Tramelan
- 7. Reconvilier 8. Montfaucon
- 9. Team Charrière I 10. Courtelary
- Féminines: 1. Val-de-Ruz II 2. Val-de-Ruz I
- 3. Montfaucon 4. Neuchâtel Xamax
- 5. La Courtine 6. Courtelary II 7. Cornaux
- 8. Courtelary III 9. Reconvilier
- 10. Courtelary I

CATHOLIQUES

CENTRE DE LA COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE DES VILLAGES PÉRY BIENNE, Cure Sainte-Marie

Plan des funérailles

Principe

Funérailles du mardi au samedi. La date et l'heure des funérailles ne peuvent être décidées qu'avec l'accord du célébrant.

Service des 9 et 10 février

Emmanuel Samusure
Cure Sainte-Marie, 032 329 56 01
Portable: 079 440 16 04
emmanuel.samusure@kathbielbiemme.ch

Service du 13 au 17 février

Yannick Salomon
Cure La Neuveville, 032 751 14 39
Portable: 079 352 38 12
yannick.salomon@jurapastoral.ch

Messe: samedi 10 février, 18h à la chapelle de Reuchenette.

Location de la salle Sainte-Bernadette: 25 à 30 places, contacter: Sylvie Monnier, os.monnier@bluewin.ch ou Marlyse Nobs, am.nobs@bluewin.ch.
Rencontre des aînés: 14 février, 14h à la salle de la Cure d'Orvin. Venez tenter votre chance au loto traditionnel. Si vous apportez 2 petits lots, ce sera suffisant.

PAROISSE CATHOLIQUE-CHRÉTIENNE ET DIASPORA DU CANTON DU JURA

SAINT-IMIER, rue des Roses 6, case postale 207

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE TRAMELAN

Messes: samedi 10 février, 17h30, messe dominicale; mercredi 14 février, 19h à Malleray, messe des cendres; jeudi 15 février, 9h, messe; samedi 17 février, 17h30, messe dominicale, messe pour Alexis Chaulmoutet; jeudi 22 février, 9h, messe; samedi 24 février, 17h30, messe dominicale suivie de la fête de paroisse.

Communions à domicile sur demande. Le secrétariat est ouvert les lundis et vendredis entre 9h et 15h.

www.cathberne.ch/tramelan

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE VALLON DE SAINT-IMIER

Horaires liturgiques: samedi 10 février, 18h à Corgémont; dimanche 11 février, 10h à Saint-Imier; mardi 13 février, 9h à Corgémont; mercredi 14 février, 19h à Saint-Imier, messe avec imposition des cendres.

Préparation au sacrement du pardon: vendredi 9 février, 16h30 à Corgémont.
Cercle catholique: vendredi 9 février, 20h à Saint-Imier, match aux cartes (jass individuel) ouvert à tous.

RÉFORMÉES

LE CATÉ EN ERGUËL

Bonne semaine de ski à tous nos jeunes campeurs catéchumènes!
Prochain rendez-vous: vendredi 23 et samedi 24 février, cure de Saint-Imier, 9H Haut et Bas-Vallon, mini-camp! Les jeunes concernés par ce camp recevront un courrier.

Délai paroisses
LUNDI SOIR

PAROISSE RÉFORMÉE CORGÉMONT ET CORTÉBERT

Culte: dimanche 11 février, 10h, baptême de Sarah Chèvre au temple de Corgémont. Culte animé par David Giauque et suivi d'un apéritif.

Prière œcuménique: chaque mercredi de 19h15 à 19h40 au temple de Corgémont.

Veil à la foi: samedi 10 février de 9h30 à 11h30 à la salle de paroisse de Sonceboz (rue du collège 19). Activité ouverte à toutes les familles ayant des enfants entre 0 et 6 ans. Prendre contact avec David Giauque pour des questions d'organisation.

Groupe de partage biblique: jeudi 15 février, 20h à la salle de l'Eglise mennonite du Vallon à Cormoret.
Soupe de carême: vendredi 16 février à midi à la salle de paroisse de Corgémont. Découverte des actions de la campagne de Carême.

Absence des cloches: décision en assemblée de paroisse le 23 novembre 2017 d'engager des crédits dans la rénovation du beffroi et des cloches du temple de Corgémont. En conséquence, du 12 février au 27 mars, les cloches ne sonneront plus.

032 489 17 08,
www.eglise-protestante.ch/sol.

David Giauque, 079 823 75 84,
david.giauque@montoz.ch

Services funèbres:
permanence au 0800 225 500.
Conseil: Christine Brechbühler,
079 565 93 66.

Réservation salle de paroisse:
E. Hohermuth, 032 963 11 89,
4hohermuth@bluewin.ch.

PAROISSE RÉFORMÉE COURTELARY ET CORMORET

Culte: dimanche 11 février, 9h45 à l'église. Collecte: Eglises réformées latines d'Europe. Culte avec baptême: pour baptiser votre enfant, prendre contact avec le pasteur.

Philippe Hauri, président, 079 271 99 10,
philippe.hauri@bluewin.ch.
J.-P. Mérillat, pasteur, 032 944 11 63,
jphmerillat@bluewin.ch.

A. Stieger, secrétaire, 032 944 11 07,
annelise.stieger@bluewin.ch.
www.eglise-protestante.ch.

PAROISSE RÉFORMÉE LA FERRIÈRE

Culte: dimanche 11 février, Renan, culte avec sainte-cène.
Conseil de paroisse: mardi 13 février, 8h30, Cure.

Remerciements: à Béatrice Liechti, Jocelyne Perucchini et Aurore Oppliger ainsi qu'à la Fanfare pour la préparation et l'animation du dimanche de l'Eglise.

Serge Médebielle, pasteur,
032 963 11 27 ou 079 414 03 60.
Pierrette Wäfler, présidente,
et service auto, 032 961 15 81.
www.eglise-protestante.ch

PAROISSE DE RONDCHÂTEL PÉRY, case postale 163

Cultes: samedi 10 février, 18h à Orvin, officiante: Dominique Giauque-Gagnebin; dimanche 11 février, 10h à Péry, sainte-cène, officiante: Dominique Giauque-Gagnebin. Offrande en faveur des Eglises réformées latines d'Europe.
Proposition d'intercession: dans la semaine à venir, nous sommes invités à prier pour la paroisse de Bienne.

Rencontre des aînés: mercredi 14 février, 14h à Orvin, salle de la cure, loto traditionnel.
Fruits TerrEspoir: livraison le 21 février à Péry et Vauffelin, le 22 février à Orvin. Les prochaines commandes sont à remettre jusqu'au 8 mars.
Groupe de lecture: lundi 12 février, 20h, grain de sel, Orvin.
Couture: jeudi 15 février, 9h15, salle de paroisse, Péry.

La Retrouvaille: vendredi 23 février, visite de Camille Bloch à Courtelary. Rendez-vous à 13h15 vers les places de parc derrière l'église d'Orvin. Inscription au plus tard jusqu'au 20 février chez Marlise et Francis Doman au 032 358 16 23.

Location de salles: Grain de sel, Orvin; salle de la Cure, Orvin; salle de paroisse, Péry.

032 485 11 85
(lu: 13h-17h30, ve: 7h45-11h30)

contact@paroisse-rondchatel.ch
www.paroisse-rondchatel.ch

Services funèbres:
permanence au 079 724 80 08

Location de salle lors d'un service funèbre: 032 485 11 85.

Visites: Dominique Giauque-Gagnebin, 032 485 11 34.

Catéchisme: 7H et 8H, Dominique Giauque-Gagnebin, 032 485 11 34.
9H, Lucien Boder, 032 358 14 01;
Anne Noverraz, 079 852 98 77.
10H et 11H, Daniel de Roche,
079 337 50 76; Anne Noverrez,
079 852 98 77.

PAROISSE RÉFORMÉE RENAN

Culte: dimanche 11 février, 9h45, culte avec sainte-cène.

Serge Médebielle, pasteur
032 963 11 27 ou 079 414 03 60

Catherine Oppliger, vice-présidente
078 761 46 38

PAROISSE RÉFORMÉE SAINT-IMIER

Culte: dimanche 11 février, 10h à la collégiale. Pasteur officiant: Ph. Nussbaum. Offrande: Eglises réformées latines d'Europe, CSJ.

Femmes protestantes: La Baratte vous accueille vendredi 9 février pour le café-croissant de 9h30-11h à la cure.
Après-midi récréatif des aînés: prochaine rencontre mardi 20 février de 14h30 à 17h30 à la cure.

Prochain chemin de vie, séance cinéma

LES CHARIOTS DE FEU (1981)
VENDREDI 16 FÉVRIER, 19H
à la cure, Débat et verrée

Le film s'inspire librement de l'histoire vécue de deux athlètes britanniques concourant aux Jeux olympiques d'été de 1924 à Paris. L'un d'entre eux, un Anglais, de religion juive, court pour lutter contre l'antisémitisme et la barrière de classe. L'autre, un Ecossais, fervent pratiquant protestant presbytérien, court pour affirmer sa foi et sa reconnaissance envers Dieu. Une occasion de réfléchir sur la bénédiction et de se poser la question:

«Et moi, comment je rends louange?»

Horaires des cultes:
dans un souci d'harmonisation,
tous les cultes à Saint-Imier
auront lieu à 10h, et non plus à 9h45.

Plan des cultes 2018 disponible sur le présentoir de la Collégiale, dans les locaux de la cure, peut être envoyé sur demande au 032 941 37 58 ou à paroisse.st-imier@hispeed.ch

Services funèbres:
permanence au 0800 22 55 00
paroisse.st-imier@hispeed.ch
www.eglise-protestante.ch
www.eglise-reformee-st-imier.ch

PAROISSE RÉFORMÉE SONCEBOZ-SOMBEVAL

Culte: dimanche 11 février, 9h45 à Sombeval. Taxi: demander un conseiller de paroisse.

Veil à la foi: samedi 10 février de 9h30 à 11h30, salle de paroisse réformée de Sonceboz-Sombeval, rue du Collège 19.
Aînés: mardi 13 février, 14h à la cure, jeux et partage.

Richard Riesen, pasteur (42% dans la paroisse et 13% dans le syndicat des paroisses réformées de l'Erguël),
032 489 17 68, 076 536 53 26,
richardriesen@sunrise.ch.
www.eglise-protestante.ch/sonceboz

PAROISSE RÉFORMÉE SONVILIER

Culte: dimanche 11 février, 10h, officiante: Emmanuelle Jacquat.

Corinne Baumann, pasteure,
079 793 39 20, corinne.charlotte.baumann@hispeed.ch.

Beatrix Ogi, présidente et service de taxi, 079 725 15 41.
Services funèbres: 0800 225 500.

STIFTUNG FÜR DIE PASTORATION DER DEUTSCHSPRACHIGEN REFORMIERTEN TAVANNES, rue du Pasteur Frêne 12

Gottesdienst: Sonntag, 11. Februar, 20 Uhr in La Heutte mit PfarrerIn Christina Meili.

Christina und Stefan Meili,
Pfarrerehepaar, 079 363 97 16

PAROISSE RÉFORMÉE TRAMELAN

Groupe Jader: samedi 10 février, 19h, Le Cernil 21 famille Lachat, soirée pizza, resp. Ph. Kneubühler 078 616 71 57.

Culte: dimanche 11 février, 10h à Tramelan, pasteur Ph. Kneubühler. Installation d'Annick Bissig. Collecte: Eglises réformées latines d'Europe. Taxi sur appel, s'annoncer jusqu'au jour précédent à 12h au 079 328 15 21. Verre de l'amitié à l'issue du culte.
Conseil de paroisse: jeudi 15 février, 19h30, maison de paroisse; visite de l'Eglise pour Christ, 18h30, rue du Chalet.

Services funèbres:
permanence au 0848 778 888
www.par8.ch

PAROISSE RÉFORMÉE VILLERET

Culte: dimanche 11 février, 10h à Saint-Imier.

Prière matinale: mardi 13 février, 6h30-7h à l'église, en partie silencieuse.

Repas des aînés: mardi 20 février dès 12h à la cure, inscriptions jusqu'au samedi 18 février au 032 941 56 77 ou 078 822 35 34.

Absence pastorale du vendredi 9 février au lundi 19 février.
Le bureau sera fermée le mardi 13 février.

Secrétariat: 032 941 14 58
(mardi: 8h30-11h30)
Le pasteur est de permanence les mardis matins au bureau et tous les jours au 079 289 95 06.
Services funèbres et urgences:
0800 225 500.

paroisse.villeret@gmail.com
www.eglise-protestante.ch
sous «Villeret»

ÉVANGÉLIQUES

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MENNONITE VALLON DE SAINT-IMIER CORMORET

Partage biblique: jeudi 15 février, 20h.

R. Geiser, 078 652 64 04
www.eemvs.ch

ÉGLISE DU PLEIN ÉVANGILE ORVIN, Le Crêt 2

www.epeo.ch

ÉGLISE DU ROC SAINT-IMIER, Jacques-David 12

Soirée groupe de jeunes: samedi 10 février, 20h.

Culte: dimanche 11 février, 10h, avec la participation de Jacques Lachat de Cormoret. Ecole du dimanche et garderie. Accueil café avant et après le culte.

Blablathé: lundi 12 février, 14h dans nos locaux, cours de français oral gratuit et sans inscription.
Groupe maison: mercredi 14 février, 20h.

Luc et Renate Normandin
032 941 58 25
http://egliseroc.wordpress.com

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MÉTHODISTE BÉTHANIE SAINT-IMIER, Fourchaux 36

Culte: dimanche 11 février, 9h30.
Groupe de jeunes: samedi 10 février, 19h30 à La Chaux-d'Abel.

Théodore Paka, 032 941 49 67

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE ACTION BIBLIQUE SAINT-IMIER, rue Paul-Charmillot 72

JAB junior: samedi 10 février, 18h.
Culte: dimanche 11 février, 10h, avec Daniel Molla. Ecole du dimanche et garderie.

David Weber, pasteur,
dpj.weber@gmail.com

ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE SAINT-IMIER, rue de Châtillon 18

Service religieux: dimanche 11 février, 9h30 à Saint-Imier.

Visite de l'ancien: mercredi 14 février, 20h.
Répétition du chœur: lundi 12 février, 20h.

Didier Perret, responsable,
dpe2610@gmail.com
032 941 43 05
www.stimier.nak.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU PIERRE-PERTUIS SONCEBOZ, Pierre-Pertuis 2

Culte: dimanche 11 février, 9h30, message biblique de Marino Junod, garderie et école du dimanche.

Etude biblique: mardi 13 février, 20h, Evangile de Jean.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MENNONITE DU SONNENBERG TRAMELAN

Culte: dimanche 11 février, 10h aux Mottes, groupe juniors et garderie; culte suivi d'un apéritif.

Cours bibliques à la rue des Prés: vendredi 9 février, 20h; samedi 10 février, 17h, suivi d'un repas; samedi 10 février, 20h, suivi d'un apéritif.
Etude biblique: mardi 13 février, 20h à la rue des Prés.

Moment de prière et de silence: mercredi 14 février, 13h30 à la rue des Prés.

mmummel@bluewin.ch
www.menno-sonnenberg.ch

ARMÉE DU SALUT TRAMELAN, Grand-Rue 58

Culte: dimanche 11 février, école du dimanche, garderie.

Méli-Mélo: lundi 12 février, 15h, accueil et animation réfugiés.
29B12: lundi 12 février, 19h30, venez demander la prière.
Prière: mardi 13 février, 10h.
Groupe de jeunes: vendredi 16 février, 19h30.

P. et M. Donzé, 032 487 44 37
www.ads-tramelan.ch

PAIN DU PARTAGE

Campagne œcuménique

Prenons part au changement, créons ensemble le monde de demain!

Plus de 600 lieux de vente dans toute la Suisse proposent, pendant le temps de Carême du 14 février au 1^{er} avril, le Pain du partage qui coûte 50 centimes de plus. Comme chaque année les boulangeries Augsburger, Donzé et Chez Nico prennent part à l'action. A l'achat d'un Pain du partage, les clients participent à l'amélioration des conditions de vie d'hommes et de femmes défavorisés.

A activités globales, responsabilité globale. Il faut des règles contraignantes pour garantir des activités commerciales respectueuses et responsables sur toute la planète. La dignité et les droits humains valent pour tous et partout. C'est à cela que Pain pour le prochain, Action de Carême et Etre partenaires consacrent la campagne œcuménique 2018. Cette année, soyons également acteurs dans un monde en transition.

Celui qui achète, lors des prochains semaines, un Pain

MA GRÂCE TE SUFFIT,
CAR MA PUISSANCE
S'ACCOMPLIT
DANS LA FAIBLESSE.

2 CORINTHIENS 12:9

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU FIGUIER TRAMELAN, Grand-Rue 116 (entrée: face à Albert Gobat 15)

Culte: dimanche 11 février, 9h30, café-croissants, multisites, tournus avec Florian Desy.

New Generation: vendredi 9 février, 12h.

Prière et partage: mercredi 12 février, 12h15 avec Ch.-A. & Anna Geiser.
Soirée pour couples: mercredi 12 février, 19h30 à la Lingotière avec Olivier Fasel.

032 487 32 17
eric.germain@lafree.ch
www.eglisedufiguier.ch

ÉGLISE BAPTISTE L'ORATOIRE TRAMELAN, rue A. Gobat 9

Groupe de jeunes: vendredi 9 février, 19h.

Culte: dimanche 11 février, 9h30 avec Jean-Claude Simonin, garderie et école du dimanche.

Réunion de prière: mercredi 14 février.

032 487 43 88 ou 032 487 31 40
www.oratoiretramelan.ch

COMMUNAUTÉ ANABAPTISTE MENNONITE LA CHAUX-D'ABEL

Flambeaux: samedi 10 février, 13h30.
Groupe de jeunes: samedi 10 février, 19h30.

Gottesdienst: dimanche 11 février, 10h, mit Jean Oppliger.

AUTRE

TÉMOINS DE JÉHOVAH SAINT-IMIER, rue du Vallon 28

Mardi: 19h15
Samedi: 17h



du partage avec un petit drap de Pain pour le prochain et Action de Carême soutient des projets concrets. Il soutient entre autres des populations qui défendent leurs droits face à des investisseurs indifférents aux droits humains et à la protection de l'environnement.

Une action menée conjointement par les paroisses réformée et catholique de Tramelan.

COMMUNE DE TRAMELAN

La déchetterie n'est pas une poubelle !

Il n'est pas rare que les employés de la déchetterie découvrent des immondices devant les grilles de la rue de la Trame 13. Les fêtes de fin d'année sont régulièrement le théâtre de dépôt d'ordures. Les photos jointes avec le présent communiqué illustrent ce propos et témoignent des débris abandonnés lors des dernières fêtes de fin d'année. Ces déchets sont au mieux contenus dans des sacs poubelles non conformes à ceux vendus sur le territoire communal, au pire posés à même le sol, laissés ainsi en pâture aux animaux qui traversent la localité durant la nuit ou constituant le festin des volatiles à toutes heures de la journée.

Les points de collecte font également l'objet de dégradations de ce type, certains usagers n'estimant pas nécessaire de glisser leurs déchets dans les conteneurs ad hoc.

Par la présente, il est rappelé que les citoyennes et les citoyens de Tramelan, tout comme les entreprises agricoles, artisanales ou industrielles, paient une taxe de base et une taxe au sac pour couvrir les frais nombreux induits par la collecte des déchets. La Municipalité met à disposition plusieurs centres de collecte, ouverts toute la journée. Il existe également un plan de ramassage des ordures qui offre, avec la collaboration de l'entreprise Celtor SA, une large palette de dates durant lesquelles il est autorisé de déposer des déchets sur les trottoirs de la



commune (triangles jaunes marqués sur le trottoir).

Chaque objet déposé à même le sol ou chaque sac déposé, même le long des grillages de la déchetterie, rue de la Trame 13, est considéré comme une infraction. Les employés de la déchetterie ont pour mission de dénicher les auteurs de ces méfaits et de les dénoncer à la police administrative. Cette

dernière dresse à l'intention du Conseil municipal une ordonnance pénale. En 2015, trois personnes ont été confondues, trois en 2016 et une en 2017.

Le Conseil municipal en appelle donc à la conscience de chaque citoyen et au respect du travail des employés de la voirie communale pour éviter autant que faire se peut les incivilités. | cm



CONSEIL GÉNÉRAL

La prochaine séance

La prochaine séance ordinaire du Conseil général aura lieu le lundi 26 février à 19h30 à l'Auditorium du CIP. Ordre du jour :

1. Appel.
2. Approbation de l'ordre du jour.
3. Procès-verbal de la séance ordinaire du 27 novembre 2017.
4. Réponses aux interpellations présentées en séances du 26 juin et du 27 novembre 2017.

I. Décisions

5. Règlement concernant les commissions permanentes, modification.
6. Règlement de police administra-

tive, modification.

7. Motion de Mathieu Chaignat, Groupe Débat, intitulée «Soutenir le commerce local».
8. Rapport de la commission de gestion 2017.

II. Projets en cours du Conseil municipal

9. Informations.

III. Divers

10. Crédit d'engagement de 221 908 fr. 65 francs TTC destiné au remplacement du chauffage à pellets, rue du Collège 11, décompte final.

11. Crédit d'engagement de 256 644 fr. 20 TTC destiné au PGEE, mesure N° 49, rue du 26-Mars – rue de la Paix, décompte final.

12. Crédit d'engagement de 350 444 fr. 75 TTC destiné aux travaux d'entretien et d'assainissement, Pont de la Formation, décompte final

13. Divers

Rappel: les séances du Conseil général sont publiques, par conséquent, la population est cordialement invitée à y assister.

Collecte de l'Association des camps de vacances au bénéfice des enfants



Les lauréats de la collecte 2018 de l'ACV

Depuis plus de 100 ans qu'elle existe, elle n'a pris aucune ride cette collecte de l'Association des camps de vacances du district de Courtelary (ACV) organisée sur l'ensemble de (l'ancien) district. Elle a ceci de particulier que tous ceux qui y participent peuvent potentiellement gagner de beaux prix.

C'est à Tramelan, au CIP, qu'une petite cérémonie a été organisée pour récompenser les heureux gagnants de cette édition 2018.

Une place de jeu pour Beau Soleil

Domenico Di Paolo, président de l'ACV, présentait briève-

ment l'association, s'attachant notamment à sa maison de vacances Beau Soleil à Leysin entièrement remise à neuf en 2001. Le projet de l'aménagement d'une place de jeu à ses abords devait être réalisé dans un proche avenir.

Le président a également adressé de vifs remerciements à Leysin Tourisme pour son soutien constant à l'association sous forme de prix généreusement offerts aux lauréats du concours.

Onze écoles sur le front

André Aegerter, pour sa part, infatigable organisateur de la collecte, a dressé les contours

de celle de cette année à laquelle 11 écoles sur 19 ont participé, ce qui a permis de récolter la coquette somme de 11 216 fr. (maximum en 2003 avec 14 654 fr.) grâce aux 700 cartes mises en circulation. De vifs remerciements ont été adressés aux écoles et aux élèves.

Précision utile, ce montant est entièrement réservé à quelque 40 enfants du district participant chaque année aux camps de vacances organisés par le Mouvement jeunesse suisse romande (MJSR) et auxquels l'ACV accorde une aide substantielle.

Cinq lauréats invités à Leysin

Les gagnants de cette édition 2018: Gargiulo Rebecca, Sonvilier; Bernard Caroline, Tramelan; Sieber Jocelyn et Brigitte, Sonceboz; Cour Nuziata, Saint-Imier et Curty Natacha, Tramelan. Ils ont tous reçu leur prix consistant en un bon pour deux personnes comprenant une nuitée avec petit-déjeuner dans un hôtel de Leysin ainsi que l'entrée gratuite à ses installations sportives, l'ACV, pour sa part, offrant encore une carte de crédit de 50 fr. à chacun utilisable sur le territoire de la commune.

Cette sympathique cérémonie s'est achevée par un apéritif offert par la Municipalité. | bo

EN SALLES

AU CINÉMATOGRAPHE À TRAMELAN

CRO MAN
VENDREDI 9 FÉVRIER, 16 H
SAMEDI 10, 15 H
DIMANCHE 11, 14 H

de Nick Park. Préhistoire, quand les dinosaures et les mammoths parcouraient encore la terre. L'histoire d'un homme des cavernes courageux, Dug, et de son meilleur ami Hognob, qui s'unissent pour sauver leur tribu d'un puissant ennemi. En français. 6 ans (sugg. 8). Durée 1 h 29.



L'INTRUSA
VENDREDI 9 FÉVRIER, 18 H
DIMANCHE 11, 20 H

de Leonardo di Costanzo, avec Raffaella Giordano, Valentina Vannino. Naples. Aujourd'hui. Giovanna, travailleuse sociale combative de 60 ans, fait face à une criminalité omniprésente. Elle gère un centre qui s'occupe d'enfants défavorisés et offre ainsi une alternative à la domination mafieuse de la ville. En VO s.-t. 16 ans. Durée 1 h 35.

CINQUANTE NUANCES PLUS CLAIRES
VENDREDI 9 FÉVRIER, 20 H 30
SAMEDI 10, 21 H
DIMANCHE 11, 17 H
LUNDI 12, 20 H

de James Foley, avec Dakota Johnson, Jamie Dornan. Jamie Dornan et Dakota Johnson reprennent leurs rôles titres de Christian Grey and Anastasia Steele dans le troisième volet de la saga adapté des bestsellers *Cinquante Nuances*. En français. 16 ans (14 acc.). Durée 1 h 46.

FAUVES
SAMEDI 10 FÉVRIER, 18 H

reprise.

L'INTELLIGENCE DES ARBRES
MARDI 13 FÉVRIER, 20 H

de Julia Drodol et Guido Tölke. Un forestier en Allemagne, Peter Wohlleben, a observé que les arbres de sa région communiquent les uns avec les autres en s'occupant avec amour de leur progéniture, de leurs anciens et des arbres voisins quand ils sont malades. Il en a fait un bestseller. En français. 1 h 20.

BELLE ET SÉBASTIEN 3, LE DERNIER CHAPITRE
MERCREDI 14 FÉVRIER, 16 H
JEUDI 15, 18 H

de Clovis Cornillac avec Tchêky Karyo, Félix Bossuet et Clovis Cornillac. Ça se finit là où ça avait commencé. Là où les nuages tutoient les montagnes. Là où les lacs gelés offrent des patinoires, miroirs des peurs enfantines. Belle, mère de quatre petits, et Sébastien, à la frontière de l'adolescence, unissent leurs forces, décuplées par leur amitié indéfectible, pour vaincre le Mal, le monde des hommes et son injustice. En français. 6 ans (sugg. 8). Durée 1 h 37.

LE LABYRINTHE: LE REMÈDE MORTEL
MERCREDI 14 FÉVRIER, 20 H 20
JEUDI 15, 20 H 20

de Wes Ball avec Dylan O'Brien, Kaya Scodelario. Dans ce dernier volet de l'épopée, Thomas et les Blocards s'engagent dans une ultime mission, plus dangereuse que jamais. Afin de sauver leurs amis, ils devront pénétrer dans la légendaire et sinieuse Dernière Ville contrôlée par la terrible organisation Wicked... En français. 14 ans (12 acc.). Durée 2 h 22.

AU ROYAL À TAVANNES

LES TUCHE 3: LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATENITUCHE
VENDREDI 9 FÉVRIER, 20 H
SAMEDI 10, 21 H
DIMANCHE 11, 17 H

d'Olivier Baroux, avec Jean-Paul Rouve, Isabelle Nanty, Claire Nadeau. Jeff Tuche se réjouit de l'arrivée du TGV dans son cher village. Malheureusement, le train à grande vitesse ne fait que passer, sans s'arrêter à Bouzolles. Déçu, il tente de joindre le président de la République pour que son village ne reste pas isolé du reste du territoire. En français. 8 ans (sugg. 10). Durée 1 h 35.

LA DOULEUR
SAMEDI 10 FÉVRIER, 17 H
DIMANCHE 11, 20 H
MARDI 13, 20 H

d'Emmanuel Finkiel, avec Mélanie Thierry et Benoît Magimel. Juin 1944, la France est toujours sous l'Occupation allemande. L'écrivain Robert Antelme, figure majeure de la Résistance, est arrêté et déporté. Sa jeune épouse Marguerite, écrivain et résistante, est tiraillée par l'angoisse de ne pas avoir de ses nouvelles et sa liaison secrète avec son camarade Dyonis. En français. 12 ans (sugg. 14). Durée 2 h 06.



CRO MAN
MERCREDI 14 FÉVRIER, 17 H

Voir ci-contre.

CINQUANTE NUANCES PLUS CLAIRES
JEUDI 15 FÉVRIER, 20 H

Voir ci-contre.

JURA BERNOIS TOURISME**Que faire pendant la semaine blanche dans le Jura bernois ?**

En plus des nombreuses possibilités d'activités en plein air que proposent les prestataires touristiques (ski alpin, ski de fond, raquettes chiens de traîneaux...), voici quelques suggestions de visites ou d'activités à faire pendant les vacances de février :

- Musée Longines à Saint-Imier, ouvert en semaine de 9h à 12h et de 14h à 17h, sur réservation.
- Fromagerie Spielhofer à Saint-Imier, ouverte en semaine de 8h à 12h et de 13h30 à 18h et samedi de 8h à 16h.
- Golf Indoor à Moutier, ouvert sur demande.
- Musée du Tour automatique et d'histoire, ouvert en semaine sur réservation téléphonique de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30, fermé le mercredi après-midi, autres horaires sur demande pour les groupes.
- Chez Camille Bloch à Courtelary, lundi-vendredi de 10h à 18h, week-end de 10h à 17h, fermé le lundi 19 février.
- Musée de la Tête de Moine à Bellelay, mercredi-dimanche de 11h à 18h. Fabrication les 14, 15 et 16 février à 14h.
- Piscine couverte de l'Orval à Bévillard, ouvert tous les jours (horaire vacances scolaires du 12 au 17 février puis habituel) voir www.valbirse.ch.



- Vent du Nord, Les Reussilles, sur demande.
- Sikypark à Crémines, ouvert tous les jours de 9h à 17h.
- Patinoires à Saint-Imier, Tramelan et Moutier, horaire habituel, consultez la page *Utile* de ce journal.

Plus d'activités hivernales dans nos brochures hiver sur www.jurabernois.ch/fr/brochures. Bulletin d'enneigement sur www.jurabernois.ch. Bureau d'accueil à Saint-Imier, 032 494 53 43, info@jurabernois.ch.

AGENDA **VENDREDI 9 FÉVRIER**

- Saint-Imier, CCL 19h, vernissage de l'exposition Pomi, entrée libre, à voir jusqu'au 18 mars
- Sonceboz, après-midi musical au Foyer de Jour Vallon, dès 14h
- Courtelary, Espace Nicolas Béguelin, 20h30, spectacle du Théâtre du Clos-Bernon, rés. 078 772 87 12

 SAMEDI 10 FÉVRIER

- Plagne, bâtiment communal, 17h, ass. gén. du tir en campagne
- Orvin, saucisses au marc de Narnia, inscriptions obligatoires jusqu'au 7 février 032 358 11 89
- Sonceboz, Hôtel du Cerf, 20h, concert de Phanee de Pool, réservation : ph.gosteli@bluewin.ch jusqu'au 8 février midi, 15 fr./18 fr./5 fr.
- Courtelary, Espace Nicolas Béguelin, 20h30, spectacle du Théâtre du Clos-Bernon, rés. 078 772 87 12

 DIMANCHE 11 FÉVRIER

- Courtelary, Espace Nicolas Béguelin, 17h, spectacle du Théâtre du Clos-Bernon, rés. 078 772 87 12

 LUNDI 12 FÉVRIER

- Orvin, permanence du maire (sans rendez-vous), 17h30-19h

 MERCREDI 14 FÉVRIER

- Saint-Imier, Espace Noir, 21h, La gâchette et destination l'enfer, punk-rock, 12 fr./10 fr.

 JEUDI 15 FÉVRIER

- Vauffelin, 14h-16h, ancienne école, récré du jeudi, jeux et autres

 VENDREDI 16 FÉVRIER

- Saint-Imier, CCL, 20h30, 60 Miles en concert-vernissage de son nouveau disque, 25 fr./18 fr./12 fr.
- Courtelary, Espace Nicolas Béguelin 20h30, spectacle du Théâtre du Clos-Bernon, rés. 078 772 87 12

 SAMEDI 17 FÉVRIER

- Courtelary, Toit des Saltimbanques, 20h, contes en allemand, dès 10 ans, 22 fr./15 fr., réservation recommandée : 032 944 22 43, saltimbanques.ch
- Courtelary, Espace Nicolas Béguelin, 20h30, spectacle du Théâtre du Clos-Bernon, rés. 078 772 87 12

 DIMANCHE 18 FÉVRIER

- Courtelary, Espace Nicolas Béguelin, 17h, spectacle du Théâtre du Clos-Bernon, rés. 078 772 87 12

 MERCREDI 21 FÉVRIER

- Sortie gourmande des seniors actifs, inscr. jusqu'au 19 février, Sabine Zeller 079 487 71 01

 JEUDI 22 FÉVRIER

- Courtelary, Espace Nicolas Béguelin, 20h30, spectacle du Théâtre du Clos-Bernon, rés. 078 772 87 12

 VENDREDI 23 FÉVRIER

- Tramelan, CIP, 18h, vernissage de l'exposition de La Pimpinière, présentée jusqu'au 28 mars
- Saint-Imier, CCL, 18h30 et 21h, musique dans le noir, Frequency 432 Hz, 20 fr./15 fr./10 fr., réservation au 032 941 44 30
- Courtelary, Espace Nicolas Béguelin, 20h30, spectacle du Théâtre du Clos-Bernon, rés. 078 772 87 12

 SAMEDI 24 FÉVRIER

- Sonceboz, Carnaval des enfants, cortège 15h, puis bataille de confettis et goûter, bal masqué 20h
- Courtelary, Espace Nicolas Béguelin, 20h30, spectacle du Théâtre du Clos-Bernon, rés. 078 772 87 12

 LUNDI 26 FÉVRIER

- Tramelan, séance publique du Conseil général, auditorium du CIP, 19h30

 MARDI 27 FÉVRIER

- Tramelan, CIP 19h30, conférence de Pierre-Olivier Lécho, *La réforme dans notre région*, entrée libre, collecte

 JEUDI 1^{er} MARS

- Vauffelin, 14h-16h, ancienne école, récré du jeudi, après-midi jeux et autres activités, pour tous

 MARDI 6 MARS

- Plagne, de 17h à 18h, classe de M^{me} Miche, inscr. nouv. élèves de Sauge et Romont

 MERCREDI 7 MARS

- Tramelan, local des samaritains, 20h, assemblée générale

 VENDREDI 9 MARS

- Saint-Imier, humour Framboise frivole, rés. CCL, 032 941 44 30

 SAMEDI 10 MARS

- Saint-Imier, salle de spectacles, Rochat & Wiesel, humour, rés. CCL, 032 941 44 30

 JEUDI 15 MARS

- Vauffelin, anc. école, récré du jeudi, après-midi jeux et autres 14h-16h

 VENDREDI 13 AVRIL

- Cormo'Rock, soirée métal, portes 20h, concerts 20h30, 15 fr., jusqu'à 12 ans gratuit si acc.

 SAMEDI 14 AVRIL

- Cormo'Rock, soirée pop/rock, portes 20h, concerts 20h30, 15 fr., jusqu'à 12 ans gratuit si acc.

 EXPOSITIONS

- Saint-Imier, La Roseraie, travaux artistiques d'un projet intergénérationnel jusqu'au 30 avril, 9h-17h

- HJB site de Saint-Imier, œuvres de Raymond Capobianco au restaurant, œuvres des résidents du Pré-aux-bœufs aux Fontenayes Ouest, jusqu'à fin avril, en semaine de 8h à 17h30, samedi et dimanche de 9h à 17h30

- Saint-Imier, CCL, exposition Pomi jusqu'au 18 mars, entrée libre, mercredi à vendredi 14h-18h, sa-di 14h-17h

**ASMP SECTION NE-JU-JB
Beau succès**

Le premier dimanche de février s'est déroulée la 25^e édition de la réputée Stubete de Nods. A midi pile, toutes les places assises étaient occupées. Les musiciens étaient venus en nombre, de la région et des cantons voisins. A noter qu'un grand nombre de danseurs étaient aussi présents.

La présence d'Océane Sprunger, seule jeune musicienne du jour à monter sur scène, a ravi toute la salle, elle a été chaleureusement applaudie, bravo! | sb

La tête de moine se porte fort bien, qui fera la fête en mai

La 3^e édition de la Fête de la Tête de moine se tiendra du 4 au 6 mai prochain à Bellelay, sur le thème *Le foin, c'est bien*. Outre le succès de la seconde édition, qui a attiré plus de 6000 visiteurs en 2017 malgré une météo peu favorable, l'Interprofession tête de moine dresse un bilan positif de l'année écoulée. Estimé à 50000 sur l'ensemble des lieux d'accueil que sont les fromageries de Saint-Imier, Saignelégier et la Maison de la tête de moine, le nombre de visiteurs est resté stable compte tenu des travaux de construction réalisés en terre imérienne. D'autre part, 2017 est synonyme de record de ventes pour la tête de moine AOP, avec une augmentation de 5.6% des volumes écoulés permettant de passer la barre des 2523 tonnes.

A base de foin

Le foin, c'est bien est le thème choisi pour cette troisième édition de la Fête de la Tête de moine par les organisateurs que sont l'Interprofession éponyme, les Chambres d'agriculture du Jura et du Jura bernois, la Fondation rurale interjurassienne, Jura bernois Tourisme et la commune de Saicourt. Le lait servant à l'élaboration de la tête de moine est produit essentiellement à base d'herbe et de foin. Il est bon pour le goût, la santé et l'environnement.

Le foin servira ainsi de fil rouge aux activités proposées tout au long du week-end.

Monumentales!

Une exposition de six sculptures monumentales, inédite en Suisse, sera réalisée sous l'égide du sculpteur Christian Burger sur le terrain situé au nord de la Maison de la tête de moine. Les œuvres seront réalisées en foin par une douzaine de personnes et nécessiteront chacune près d'une semaine de travail. Elles pourront être admirées durant la fête, et en principe jusqu'en octobre.

Une exposition de photographies réalisées par James Gerber, intitulée *Le foin, c'est bien*, pourra encore être visitée durant quelques mois après la manifestation.

L'Etivaz en hôte d'honneur

Pour la première fois cette année, la fête accueillera un invité d'honneur, en l'occurrence la filière de L'Etivaz AOP. Dans le cadre du marché, les visiteurs pourront découvrir ce fromage d'alpage produit dans environ 130 chalets au cœur des Alpes vaudoises. Afin d'en découvrir la fabrication, un chalet sera installé à Bellelay durant le week-end. Une chorale de la région de L'Etivaz se produira le dimanche à l'abbatiale.



Pour le comité d'organisation, de gauche à droite : David Gogniat (producteur de lait), Olivier Isler (gérant de l'Interprofession), Markus Gerber (maire de Saicourt), Christian Burger (sculpteur), Noémie Guenot (Fondation rurale interjurassienne), Annemarie Hämmerli (secrétaire de la Chambre d'agriculture du Jura bernois), Stéphanie Chouleur (Jura bernois Tourisme).



Parmi les attractions de cette troisième édition, d'originales sculptures en foin

Sur un plateau, c'est tout nouveau

Le samedi matin, le public aura de nouveau l'opportunité de jouer le rôle de juge dans le cadre d'une évaluation de tête de moine des producteurs de la région, qui s'inspirera du système officiel de dégustation du Concours suisse des produits du terroir.

Autre nouveauté : l'Abbatiale de Bellelay accueillera un concours international de plateaux de fromage, qui seront réalisés le samedi de 11h à 13h puis jugés par le public durant l'après-midi. Les évaluations permettront de désigner le prix du public (la Girolle d'Or) qui sera remis le samedi soir dans le cadre de la soirée fondue. Les visiteurs auront l'occasion de (re)découvrir les produits du terroir labellisés Spécialité du Canton du Jura, Jura bernois Produits du terroir et Neuchâtel Vins Terroir, dans le cadre d'un marché du fromage et des produits régionaux qui ouvrira partiellement le vendredi soir déjà.

Et encore...

Le dimanche matin, un brunch concocté par l'Union des paysannes du Jura bernois offrira également la possibilité aux adeptes de se sustenter. Une ferme vivante sera créée avec le concours des Chambres d'agriculture du Jura et du Jura bernois.

A plusieurs reprises durant le week-end, les visiteurs pourront assister à la traite des vaches dans l'espace agricole, puis à la transformation de leur précieux liquide en Tête de Moine AOP ou L'Etivaz AOP. Des visites guidées du musée de la Tête de Moine seront proposées tout au long du week-end. La fromagerie de Fornet-Dessous se présentera également dans l'espace agricole.

S'y ajouteront encore des visites guidées de l'abbatiale et de Bellelay sous forme théâtralisée, un espace dédié aux enfants, ainsi que des ateliers organisés en collaboration avec l'école de Cirque du Jura.

Humour et chocolat

Le spectacle humoristique *Nous* de Yann Lambiel et Marc Donnay-Monet (vendredi 4 mai), des numéros des élèves de l'École de cirque du Jura, des animations musicales assurées par des groupes régionaux, trouveront place sous un chapiteau du cirque Starlight et jaloneront le programme. Daniel Bloch, CEO de Camille Bloch SA et parrain de la manifestation, se réjouit de pouvoir partager sa passion pour le chocolat et de mieux faire connaître notre région, où le fromage et le chocolat se rencontrent.

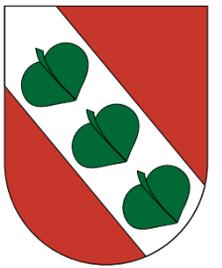
Objectif de l'organisateur : attirer plus de 7000 visiteurs. | com

Programme complet et réservations pour le spectacle *Nous*, la fondue géante et le brunch sur www.tetedemoine.ch
Entrée libre
Il est recommandé de voyager en transports publics : des bus supplémentaires circuleront durant le week-end

Un record historique

Les exportations ont progressé de 4.7% à 1577 tonnes et représentent 63% des ventes globales, un nouveau record historique. Les ventes en Suisse ont également progressé de 8.5% à 947 tonnes. Environ 28.8 millions de kilos de lait ont été transformés, soit une progression de 7.2%. Cette quantité représente pour la première fois plus de 3 millions de têtes de moine élaborées sur un an.

Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary



Partie intégrante de la *Feuille d'Avis du district de Courtelary*

Cormoret



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérants: Municipalité de Cormoret, Vieille-Route 1, 2612 Cormoret et Municipalité de Courtelary, Grand-Rue 58, 2608 Courtelary.
Auteur du projet: RWB Berne SA, Sous-Banbois 2, 2515 Prêles.

Emplacement: parcelles N°s 453 et 512, au lieu-dit: « Pâturage du Droit », commune de Cormoret.

Projet: construction d'un nouveau réservoir d'eau potable de 1'000 m³, création d'un chemin d'accès avec revêtement en béton et en groise, remodelage du terrain en bordure du nouveau chemin d'accès, pose de conduites, avec demande de défrichage et mesures de compensation.

Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.

Zones: agricole et ZPB2.
Zone de protection: périmètre de protection du paysage N° 3 (Pâturage du Droit).

Dérogations: art. 24 LAT; 25 LCFo et 27 LPN.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 11 mars 2018 inclusivement auprès de l'administration communale de Cormoret. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 9 février 2018

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Cortébert



Elections et votations

Conformément à l'article 17, 2^e alinéa du règlement concernant les élections et votations aux urnes, le Conseil municipal, lors de sa séance du 30 janvier 2018, a ratifié le résultat de l'élection municipale complémentaire d'un membre du Conseil municipal du 21 janvier 2018 pour la période de fonction se terminant au 31 décembre 2018:

Nombre d'électeurs et d'électrices inscrits au registre des électeurs	466
Nombre de cartes de légitimations rentrées	108
Nombre de bulletins rentrés	108
	Blancs 3
	Nuls 1
Bulletins valables	104
Participation	23,18 %
Est élu: Bürgi Nicolas	52

Ont obtenu des voix:

Walther Michel	16
Stengel Roland	10
Wüthrich Robert	4
Divers	22

Cortébert, le 30 janvier 2018

Au nom du Conseil municipal
Le président: M. Bühler
La secrétaire: C. Juillerat

Courtelary



Avis de construction

Requérant: Madame Giulia Bandini et M. Gion Gelmi, Grand-Rue 41, 2608 Courtelary.
Propriétaire foncier: idem que requérant.
Auteur du projet: idem que requérant.

Projet de construction: remplacement de deux fenêtres de toitures, le tout sur la parcelle N° 997 sise à la Grand-Rue 41, zone HA.
Dimension: selon plans déposés.
Protection des eaux: raccordement existant.

Dépôt public de la demande

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Courtelary jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Courtelary. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

2608 Courtelary, le 2 février 2018

Secrétariat municipal

Avis de construction

Requérant: Madame et Monsieur Céline et Damien Siffre, Les Lilas 7, 2608 Courtelary.

Auteur du projet: MRS CREHABITAT SA, Rte de la Communance 26, 2800 Delémont.

Propriétaire foncier: idem que requérant.

Projet de construction: construction d'une maison familiale avec place couverte et réduit, le tout sur parcelle N° 1357 sise à Tabor 7, zone H1, PAL II (Périmètre de protection de l'aspect local II, quartier Tabor).

Dimension: selon plans déposés.

Genre de construction: murs béton – briques – ossature bois, façades crépies couleur blanc cassé et bois, toit à 2 pans recouvert de tuiles de couleur rouge.

Protection des eaux: raccordement à la canalisation communale et à la STEP.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Courtelary jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Courtelary. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

2608 Courtelary, le 9 février 2018

Secrétariat municipal

Avis de construction

Requérant: Madame et Monsieur Alexandra et Michael Deubel, rue Malterres 11, 2603 Péry.

Auteur du projet: MRS CREHABITAT SA, Rte de la Communance 26, 2800 Delémont.

Propriétaire foncier: Reichenbach Bernard, La Châtelaine 7, 2608 Courtelary et Béguelin Corinne Janine, Vieux Billard 4, 1205 Genève.

Projet de construction: construction d'une maison familiale avec place couverte et réduit, le tout sur parcelle no 155 sise à Tabor 7a, zone H1, PAL II (Périmètre de protection de l'aspect local II, quartier Tabor).

Dimension: selon plans déposés.

Genre de construction: murs béton – briques – ossature bois, façades crépies couleur blanc cassé et bois, toit à 2 pans recouvert de tuiles de couleur rouge.

Protection des eaux: raccordement à la canalisation communale et à la STEP.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Courtelary jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Courtelary. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

2608 Courtelary, le 9 février 2018

Secrétariat municipal

La Ferrière



Modifications du règlement d'organisation (articles 4 et 11)

Conformément à l'article 45 de l'ordonnance sur les communes du 16 décembre 1998 (OCo; RSB 170.111), les modifications précitées, adoptées par l'assemblée communale du 4 décembre 2017, entrent en vigueur rétroactivement au 1^{er} janvier 2018, sous réserve de leur approbation par l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire du canton de Berne.

Les documents sont déposés au secrétariat communal où ils peuvent être consultés durant les heures d'ouverture.

La Ferrière, le 5 février 2018

Le secrétariat municipal

Orvin



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Swisscom (Schweiz) AG, Wireless Access, Alte Tiefenastrasse 6, 3048 Worblaufen.

Auteur du projet: Hitz et Partner SA, Avenue de Savoie 10, 1003 Lausanne.

Emplacement: parcelle N° 1563.01, au lieu-dit: « Les Plans-Dessous », commune d'Orvin.
Projet: échange des antennes sur une installation de communication mobile existante pour le compte de Swisscom / PROV.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

Dérogation: art. 24 LAT.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 11 mars 2018 inclusivement auprès de l'administration communale d'Orvin. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 9 février 2018

La préfète: Stéphanie Niederhauser

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérant: Monsieur Richard Renfer, Grand-Rue 38, 2606 Corgémont.

Emplacement: parcelle N° 2621 (DS 2622), au lieu-dit: « La Bragarde 137 », commune d'Orvin.

Projet: réfection de la remise, changement d'affectation de cette dernière en appartement, création de nouvelles porte, portes-fenêtres, Velux, conduits de cheminées, construction d'un couvert à bois/rangement et d'un couvert reliant l'appartement à l'établissement « Restaurant Cabane ».

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

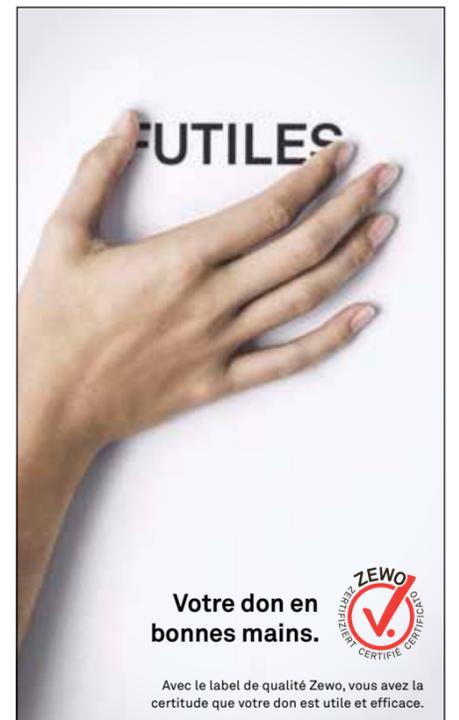
Dérogations: art. 24 LAT, 25 LCFo, 10 DRN et 67 OC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 11 mars 2018 inclusivement auprès de l'administration communale d'Orvin. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 9 février 2018

La préfète: Stéphanie Niederhauser



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérants: Madame Laetitia et Monsieur Fabio Gerosa-Petracca, rue de l'Octroi 16, 2504 Bienne.

Auteur du projet: Heimann Olivier Sàrl Architecte ETS, rue Aimé Charpillot 4, 2735 Bévillard.

Emplacement: parcelles N° 589, 2326 et 2327, au lieu-dit: « Sur Mont-Tillier », commune d'Orvin.

Projet: construction d'une maison familiale à un pan sur deux niveaux avec garage double, pose de panneaux photovoltaïques en toiture, aménagement d'une place de stationnement en goudron, pose d'une pompe à chaleur à l'extérieur et raccordement des eaux résiduaires et des eaux pluviales à travers un bien-fonds privé.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: HI.

Dérogations: art. 25 LCFo et 29 RAC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 11 mars 2018 inclusivement auprès de l'administration communale de Orvin. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 9 février 2018

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Renan



Avis de construction

Requérant: M. Krebs Roger, Route des Convers 1, 2616 Renan.

Auteur du projet: M. Krebs Roger, Route des Convers 1, 2616 Renan.

Adresse du projet: parcelle N° 93, Route des Convers 1, 2616 Renan.

Descriptif du projet: démolition et transformation de l'entrée principale, escalier en rampe d'accès.

Dimension du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de construction: zone centre, ensemble bâti et structuré.

Dépôt public: 9 février au 9 mars 2018.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune municipale, rue du Collège 5, 2616 Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal de Renan, dans le même délai.

En cas d'opposition collectives et d'oppositions multicopiables ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art.26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Renan, le 9 février 2018

Le Conseil municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Commune municipale, rue du Collège 5, 2616 Renan.

Auteur du projet: architecture-expertise-surveillance Claude Rufini, Envers des Convers 65, 2616 Renan.

Emplacement: parcelle N° 79, au lieu-dit: «rue du Collège 5», commune de Renan.

Projet: création d'un Velux sur le pan Est de la toiture existante.

Dimensions:

Construction:

Zone: ZBP.

Zone de protection: périmètre de protection du site bâti – PPS.

Recensement architectural: objet C, digne de protection, ensemble bâti B, ISOS: EI – N° 0.0.29 (objet de sauvegarde).

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 11 mars 2018 inclusivement auprès de l'administration communale de Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 9 février 2018

La préfète: Stéphanie Niederhauser

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie du canton de Berne, Reiterstrasse 11, 3011 Berne.

Auteur du projet: Arc architecture Sàrl, Grand-Rue 62, 2720 Tramelan.

Emplacement: parcelle N° 75, au lieu-dit: «Grand-Rue 10», commune de Renan.

Projet: isolation acoustique du bâtiment (pose de fenêtres et d'aérateurs insonorisants) dans le cadre de la protection contre le bruit du trafic routier.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: centre.

Zone de protection: périmètre de protection du site bâti.

Recensement architectural: bâtiment digne de protection, objet C, ensemble bâti G et classement selon ACE N° 3234 du 8 décembre 1999.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 11 mars 2018 inclusivement auprès de l'administration communale de Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 9 février 2018

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Saint-Imier



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Commune de Saint-Imier

Requérante: Polisar SA, Rte de Sonvilier 28, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: MBR Architecture SA, Passage de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.

Emplacement: parcelle N° 387, au lieu-dit: «rue de la Clef 3», commune de Saint-Imier.

Projet: construction d'un atelier de production avec pose de panneaux photovoltaïques en toiture, construction d'une nouvelle route d'accès et aménagement d'une place de stationnement pour 11 véhicules.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: PQ «rue de la Clef».

Dérogations: art. 80 LR, 21 RPQ et 26 RAC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 4 mars 2018 inclusivement auprès de l'administration communale de Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 2 février 2018

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Sauge



Arrêté du Conseil municipal relatif à la création d'une commission non permanente pour l'énergie

Le conseil municipal de Sauge

– vu l'article 16, alinéa 2 du R.O.

arrête:

Art. 1: La création d'une commission non permanente chargée des travaux liés à l'élaboration de la Convention bernoise de l'énergie.

Art. 2: Elle se compose des 6 membres suivants:

M. Frank Krumm, Président
M. Pierre-Alain Grosjean, membre
M. Patrick Villard, membre
M. Daniel Vuilleumier, membre
M. Jérôme Attinger, membre
M^{me} Magali Schmid, membre

Art. 3: Ses tâches se limitent à étudier et soumettre ses propositions au conseil municipal.

Art. 4: Elle ne dispose d'aucune compétence financière.

Art. 5: Chaque membre signe collectivement à deux.

Plagne, le 29 janvier 2018

Au nom du conseil municipal de Sauge

Le président: Pierre-Alain Grosjean

La secrétaire: Anne Grosjean

Sonceboz-Sombeval



Modifications de l'Ordonnance sur le statut du personnel et les traitements (OPerST)

Lors de sa séance du 29 janvier 2018, le conseil municipal de Sonceboz-Sombeval a adopté les modifications des articles 42 (alimentation du compte épargne-temps) et 49a (disposition transitoire pour le délai d'adaptation du solde du compte épargne-temps) de l'ordonnance sur le statut du personnel et les traitements.

Canton de Berne



Le canton en milliers de photos accessibles à tous

L'histoire riche et mouvementée du canton de Berne à travers le XX^e siècle est désormais accessible en ligne, à travers des milliers de clichés illustrant 80 ans de photographie de presse. Les fonds des photographes de presse Carl Jost, Walter Nydegger et Hans Schlegel, ainsi

que les archives du quotidien *Berner Zeitung*, donnent un aperçu de l'évolution du canton de 1920 à 2000. Les Archives de l'Etat de Berne publient ces collections sur l'inventaire en ligne www.be.ch. Une grande partie des photos peuvent être téléchargées directement.



Une manifestation séparatiste en 1964 devant l'Hôtel du gouvernement.
Photo: Walter Nydegger (StAB FN Nydegger 6346)

TOUT EST
PROTÉGÉ

SAUF LES RÉFUGIÉS

Agissez sur
amnesty.ch

AMNESTY
INTERNATIONAL